

Chers abonnés. Le numéro 606 du lundi 18 mai n'a pas pu être publié en temps et en heure, du fait des coupures de courant de ce dimanche ayant occasionnés des problèmes techniques. La rédaction vous présente ses excuses pour les désagréments causés. Merci de votre fidélité

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 18 MAI 2020

606

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Ecole malienne Année blanche en vue ?



Départ de Mahamat Saleh Annadif : La gestion de la MINUSMA divise Washington et Paris



Assemblée Nationale : Recrudescence du Covid-19 en vue ?



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Ecole malienne : Année blanche en vue ?	P.4
Brèves	Non-paiement de prime depuis 3 mois et retenues injustifiées sur les salaires des militaires : Le Procureur du Pôle économique et financier saisi	P.13
	Kidira : La Gendarmerie Saisit 110 Kg de Chanvre Indien Provenant Du Mali	P.13
	Lutte contre la maladie à coronavirus : La Première Dame, Keïta Aminata Maïga fait œuvre utile au Camp 1	P.13
	Région Militaire N°1 (Gao) : Le lieutenant-colonel Oumar Abba Soumaré a tiré sa dernière révérence	P.14
	Mali : Dernier hommage de la MINUSMA à ses 4 Casques bleus morts à Aguelhok et Tessalit	P.14
	En Un Mot : Engagez-vous ou fermez-la !	P.14
	COVID-19 : La SOMAGEP-Sa au chevet des veuves des militaires	P.15
	URD : Note d'information du bureau national suite au vote des députés du parti en faveur de Moussa Timbiné	P.15
Actualité	Rapport final du FAFPA/PROCEJ : La jeunesse face aux défis de l'employabilité	P.18
	Départ de Mahamat Saleh Annadif : La gestion de la MINUSMA divise Washington et Paris	P.19
	Mali : Les recommandations de la lettre dite déclaration de Kayes pour le retour au calme	P.21
	Sit-in au ministère de l'Industrie et du Commerce : Les travailleurs de la DFM exigent la démission de Mme Kadiatou Faye	P.22
Politique	Assemblée Nationale : Recrudescence du Covid-19 en vue ?	P.23
	Les présidents de l'Assemblée nationale du Mali sous la 3ème République: De Ali Nouhoum Diallo à Moussa Timbiné, 6 personnalités ont occupé le perchoir	P.25
	Tieman Hubert Coulibaly président de l'UDD et de l'ARP : « Un gouvernement d'union nationale est nécessaire aujourd'hui au Mali »	P.31
Culture & société	Ramadan : Le blues des vendeuses de beignets	P.35
International	Coronavirus au Sénégal : Sont-ils en train de nous rouler dans la farine ?	P.36
	Déconfinement en Côte d'Ivoire : Abidjan lève son couvre-feu et ouvre ses "maquis"	P.37
Sport	Oumou Traoré, recordwoman de lancer de poids et disque : 15 ans de règne sans partage au plan national	P.38



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

Ecole malienne : Année blanche en vue ?



Depuis plusieurs mois, le Gouvernement du Mali et la Synergie des Syndicats enseignants signataires du 15 octobre 2016 n'arrivent pas à s'entendre sur la reprise des cours dans l'enseignement fondamental et secondaire. Le blocage se situe au niveau de l'application de l'article 39 du Statut particulier des enseignants. A ce point de blocage est venu s'ajouter celui des salaires que l'Etat n'a pas payé aux enseignants grévistes depuis bientôt trois mois. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a annoncé la réouverture des classes pour le 02 juin 2020 sur toute l'étendue du territoire national. Or les Syndicats enseignants signataires du 15 octobre 2016 se refusent à toute négociation avant le paiement intégral à tous les enseignants grévistes des arriérés de salaires. Ainsi le Premier ministre Boubou Cissé se trouve dans une impasse car il n'est pas arrivé à casser la dynamique de la grève malgré les difficultés des grévistes liées au blocage des salaires. A l'approche de la fête de Ramadan, Gouvernement et Syndicats abattent chacun leurs cartes. La partie sera dure à jouer.

Tout a été dit et fait dans la crise que traverse l'école malienne sans que l'on parvienne à rapprocher les points de vue du Gouvernement et des Syndicats signataires du 15 février 2016. Au contraire, les positions se sont radicalisées au fur et à mesure des négociations jusqu'au point de rupture. Depuis janvier 2020, les grèves à répétition, qui sont en fait une grève

illimitée camouflée, ont sans doute exaspéré le Premier ministre Boubou Cissé qui voyait la menace qu'elles font peser sur l'année scolaire 2019-2020. Certains ont soutenu que le Premier ministre a du mépris pour les enseignants, chose dont il s'est défendu d'ailleurs. En fait si Boubou Cissé a été exaspéré, c'est par le fait de voir l'action gouvernementale



contrariée par la question scolaire dont on pensait qu'elle avait été résolue l'année dernière grâce à l'implication personnelle de feu le ministre de l'Education nationale, Témoré Tioulenta. La crise scolaire permanente empêche le Gouvernement de se concentrer sur les questions de sécurité, de lutte contre le terrorisme et maintenant le Covid-19 qui ne laissent aucun répit aux autorités.

Le point d'achoppement entre Gouvernement et Syndicats grévistes est l'application de l'article 39 du Statut particulier des enseignants qui équivaut, en gros, à une augmentation de salaire de 20%. Cette augmentation a été consentie à tous les fonctionnaires du public et du privé à l'exception des enseignants malgré une loi adoptée en ce sens par l'Assemblée nationale du Mali. Si Boubou Cissé reconnaît la légalité de ladite loi, il met cependant en avant le nombre pléthorique des enseignants qui fait que l'incidence financière de l'augmentation chiffrée à environ 56 milliards de FCFA serait insupportable par le budget d'Etat. Il n'en fallait pas plus pour indigner les enseignants pour qui la loi est au-dessus de tout et devra être appliquée. Ceux-ci recevront d'ailleurs un appui inespéré sous forme d'une injonction de la part de l'ancien Président de l'Assemblée nationale, Issiaka Sidibé, qui s'offusquait du fait que le Premier ministre se refuse à appliquer une loi soumise à l'Assemblée nationale par le Gouvernement, qui en avait sans doute fait l'évaluation financière et votée par les Députés.

La réticence du Premier ministre de payer aux



enseignants leur dû est la cause du refus de ceux-ci d'accepter la proposition de les payer par échelonnement entre 2020 et 2021. La crise de confiance entre les grévistes et le Gouvernement née du sentiment des premiers d'être méprisés par Boubou Cissé a radicalisé les positions. Ainsi à chaque échec des négociations, les enseignants répondaient par une grève toujours plus longue. Après avoir procédé à une retenue sur salaires des jours non travaillés, le Premier ministre en viendra à un blocage total des salaires qu'il imputa à la lenteur des services concernés pour communiquer les noms des enseignants grévistes. Cependant le mal était fait. Les grévistes crièrent à la dictature et la violation des textes régissant le travail au Mali et au plan international. Les Syndicats enseignants com-

prirent qu'il s'agissait de briser la grève en affamant leurs adhérents. Cela a failli réussir quand le Syndicat National de l'Education et de la Culture (SNEC) se désolidarisa de la grève et demanda à ses militants de reprendre les cours. Mais ce fut un échec cuisant car la décision du Bureau national du SNEC a été désapprouvée par les militants à la base.

Une autre tentative de casser la grève des enseignants aura été le recrutement de 15 300 enseignants parmi les sortants des Ecoles de formation des maîtres pour un contrat de six mois, en vue de pallier l'absence des enseignants grévistes. Mais l'épidémie de Covid-19 viendra compromettre ce plan de sauvetage. Après deux mois de fermeture officielle des classes pour cause d'épidémie, le Premier ministre a annoncé la réouverture pour le 02 juin 2020. Le Gouvernement a toujours la possibilité de réactiver la filière des contractuels pour permettre, dans un premier temps, aux candidats au Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF) et au Baccalauréat de préparer leurs examens de fin d'année. En effet, les positions du Gouvernement et Syndicats enseignants grévistes sont quasiment inconciliables. Ces derniers conditionnent leur participation à toute reprise du dialogue au paiement intégral des arriérés de salaires de tous leurs militants. Mamady Diakité, Secrétaire à la communication du BEN SYNEFCT est clair à ce sujet. Les Syndicats participeront aux négociations prévues le 20 mai « si et seulement si le gouvernement parvient à débloquent tous les salaires illégalement bloqués ».

Boubou Cissé le sait. S'il accepte la condition des enseignants grévistes, il perdra définiti-





vement la face car on pourrait lui reprocher d'avoir inutilement fait durer la grève des enseignants alors que des solutions d'accord existaient. A la décharge du Premier ministre on pourrait noter qu'il s'agirait de revenir sur une décision dont beaucoup ont soulevé le caractère illégal. Mais Boubou Cissé sait aussi qu'une fois les salaires payés, resurgira la question de l'application de l'article 39 qui est la cause même de la grève. Et sur ce point la Synergie des syndicats est intraitable. Il fau-

draît donc que Boubou Cissé reprenne les négociations en faisant une grande concession aux enseignants qui n'ont plus rien à perdre. Car le Gouvernement en proposant la reprise des négociations montre qu'il est acculé. Acculé, Boubou Cissé l'est qui fait face à l'épidémie du Covid-19 à la lutte contre laquelle l'Etat a annoncé d'énormes sacrifices. En effet, le Président de la République qui a annoncé le déblocage de 500 milliards de FCFA pour faire face à l'épidémie et à tous ses dommages

collatéraux sur l'économie et les populations, ne pourra plus arguer de l'insuffisance des ressources à supporter l'augmentation de 20% des salaires des enseignants. Certes l'Etat malien n'a pas 500 milliards dans ses comptes. Cependant s'il peut les mobiliser d'une façon ou d'une autre, comment Boubou Cissé, qui a en plus le portefeuille de l'Economie et des Finances, pourrait-il convaincre qu'il ne peut pas avoir 56 milliards pour les enseignants ? Les enseignants grévistes sont dans une situation plus avantageuse que le Gouvernement qui ne pourra pas se relever d'une éventuelle année blanche. Tôt ou tard, il va falloir que le Gouvernement revienne à eux. Boubou Cissé n'a pas d'autre choix que de payer les salaires en souffrance des enseignants grévistes s'il veut relancer le dialogue interrompu. Il ne faut surtout pas qu'il en fasse un point d'honneur car il s'agit de l'Etat et de l'avenir des millions d'enfants scolarisés ou en attente de l'être. De toutes les façons le blocage des salaires n'a pas eu l'effet escompté car les enseignants ont montré une résilience beaucoup plus solide qu'on ne croyait et qui semble avoir payé. L'école malienne vaut bien 56 milliards de FCFA.

■ **Diala Thiény KONATÉ**



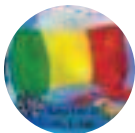
Sambou Sissoko

Ce pays n'a été dirigé que par les hommes politiques partisans du "OUI" au référendum de 1958 et leurs ayants droits. Ne soyons pas fatalistes !



Abdoulaye Bengaly

Le coordinateur de l'association de soutien à Mahmoud Dicko Issa Kaou Djim promet dans un bref délai une grande manifestation de protestation contre la mauvaise gouvernance, l'insécurité, la crise scolaire scolaire et la violation de la constitution par le président IBK. Affaire à suivre !!!!!!!



Jeune Afrique

Seydou Kane est originaire du Mali, mais c'est au Gabon qu'il a fait fortune. Aussi puissant que discret, l'homme d'affaires fuit les médias. Au début de la pandémie de coronavirus, sa fondation s'est tout de même illustrée en venant en aide aux habitants de Libreville les plus affectés.



Hamady Traore

ALERTE INFO: 266 Maliens bloqués en France du fait de la crise du Covid-19 ont regagné Bamako vendredi, a indiqué le gouvernement malien, dans une note samedi.



ALERTE INFO: Tous les passagers ont subi un contrôle sanitaire suivi de prélèvement avant leur isolement. Un cas s'est révélé positif sur les 266 (Gvt) ALERTE INFO: Le cas positif a été pris en charge dans un centre à Bamako. Les autres testés négatifs devront passer 14 jours de confinement dans un hôtel (Note) (Gouvernement)

ALERTE INFO: IBK a salué "la montée en puissance des FAMA qui ont récemment neutralisé plusieurs terroristes dans le cadre de l'opération Maliko (Pour le Mali)"

ALERTE INFO: IBK a "encouragé les FAMA à persévérer sur cette lancée victorieuse, afin de mettre définitivement hors d'état de nuire, les ennemis de la paix".

ALERTE INFO: Le Gvt appelle les Maliens à se mobiliser encore plus derrière les FAMA, afin de débarrasser le Mali du terrorisme, pour un

retour rapide à la paix.

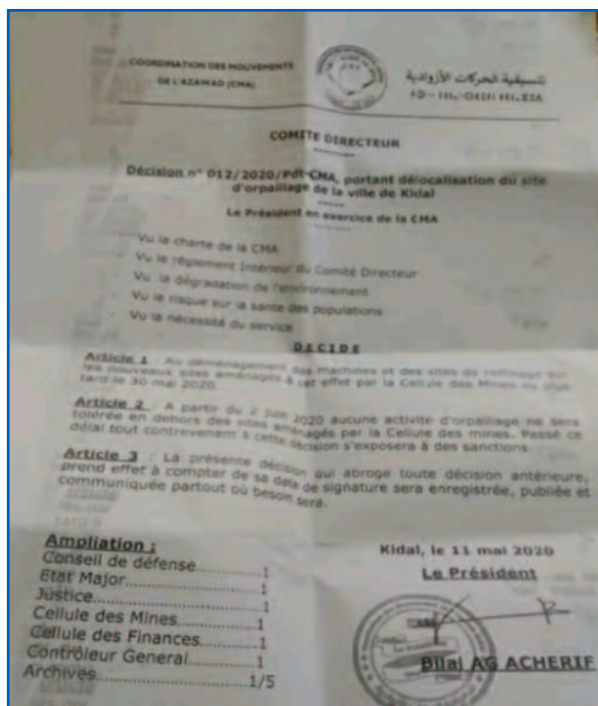
ALERTE INFO: Dimanche, les services de santé du Mali ont détecté 25 nouveaux cas positifs au Coronavirus, sur 119 échantillons testés (Ministère de la Santé).

ALERTE INFO: 19 des 25 nouveaux cas positifs ont été identifiés dans le district de Bamako, 5 à Kati et un à Kalabancoro. 15 patients guéris 4 décès signalés.

ALERTE INFO: Ces nouveaux chiffres portent à 860 le total de personnes atteintes du Covid-19 au Mali, au 17 mai, 494 guéris et 52 décès (Ministère de la Santé).

Adama Sogodogo

Quelle est cette mascarade ? Sommes nous dans un État fédéral ? Comment ces engins lourds ont pu parvenir à ce niveau de notre pays ? Nos dirigeants en sont ils complices ? Pourquoi ferment ils les yeux sur ce qui se passe dans cette partie du Mali sous occupation française ? Quel rôle joue la France dans ce pillage des ressources maliennes ? A quoi servent les fonds générés par ces extractions ? Etc. Etc. Etc.... Voilà une série de questions qui m'empêche de dormir.



Mamadou Diallo

Région de ségou
Cercle d Ségou
Commune urbaine de ségou
Remise de médaille de reconnaissance
CHEIKH LASSANA KANE MAGNIFIE DANS GRANDEUR PAR L'ASSOCIATION DES JEUNES PREMIERS DU MALI.



Ce samedi 16 Mai 2020 soit le 23^e jour du mois de ramadan, le quartier missira où réside le chef spirituel de KADRIYA CHEIK LASSANA a reçu la visite de l'association des jeunes premiers du Mali, l'occasion est bonne pour cette association de montrer à l'opinion nationale et internationale les bienfaits, les travaux de ce grand de la religion musulmane LASSANA KANE du Mali, qui se bat nuit et jour à rehausser l'image de la religion musulmane précisément KADRIYA dans sa composante.

Rendez à César ce qui lui appartient dit-on, cette délégation composée des premiers responsables de l'association des jeunes premiers du Mali d'offrir à ce grand spirituel du KADRIYA de médaille de reconnaissance par son engagement et dévouement pour la religion musulmane, selon toujours le président de l'association Lassana kané adopté à lui seul plus d'une centaine de orphelins, des veuves et des malades et assure leur prise en charge.

C'est suite d'une cérémonie grandiose organisée en son sein par les disciples, les amis, sympathisants et les élèves du vieux Lassana kané en présence de nombreux responsables de ségou dont le représentant du maire que la médaille est décerné au humaniste kané. A noter que, l'association des jeunes premiers offre de médaille à chaque année au digne fils du Mali qui œuvré dans son domaine pour le Mali.

La cérémonie a pris fin par des témoignages des parents, voisins, des associations, disciples et la remise officielle de dit médaille par le chef de la délégation de l'association des jeunes premiers à Karamoko Thiero président de l'association de soufi.

Vivement la prochaine édition.



Ali Daou

Vieux Blen
LE PREMIER MINISTRE DOCTEUR BOUBOU CISSE
DOIT DÉMISSIONNER

Ayant échoué sur tous les plans c'est à dire sur le plan économique, éducatif, santé et sur le plan sécuritaire car jusque-là nous ne savons où se trouve le député Soumaila CISSE, alors le PM devait rendre sa démission pour le bien être de ce pays



Baba Boubacar Keita

Permettez moi de saluer tous les maliens qui qu'ils soient où qu'ils soient quoi qu'ils fassent. Un homme doit savoir ce qu'il veut et agir en conséquence



sans hésitation. A cause de la Philosophie du tagnini et du Djéni ka gnimi. Dô kèra te ça! L'état actuel du Mali n'arrange personne. Je ne sais pas pour vous, depuis Ogossagou, moi je ne vis plus. Je fais semblant de vivre. L'image de Ogossagou m'est permanent. Je fais semblant de vivre car je me sent complice en tant que citoyen, je n'ai fait rien pour l'arrêter. Au moment quand le Mali vit le moment le plus dur de son histoire mais ça a été aussi le moment quand le Mali a atteint le pique de la corruption, des détournements et l'enrichissement illicite. Ça a été vraiment la page noire de notre histoire. J'en accuse personne. Chaque peuple a ses moments d'insouciance et d'inconscience. Le moment est venu de nous ressaisir car mieux vaut tard que jamais. Ressaisissons nous! Sachons que la paix ne se négocie pas, la paix s'impose. Un accord a ouvert la voie de la paix il y a cinq ans mais il a été détourné de son objectif. Dissolvons toutes les nouvelles structures budgétivores créées par l'accord et faisons face au désarmement de tout le territoire. Demandons à l'ONU d'extirper le commandement de la Minusma à la France et de remplacer les soldats de la France de la Minusma par des soldats des pays désertiques d'Afrique car la France aussi est actrice de ce conflit. On ne peut pas être juge et partie. Sachons que les populations de Kidal, de Tombouctou, de Gao de Ménaka et de Taoudenit sont pris en otage par les armées de la plateforme et de la CMA. Exigeons une seule armée sur notre territoire. Exigeons la présence de nos militaires dans les camps de la MINUSMA et de la Barkhane. Exigeons la participation de nos officiers à leurs réunions d'état major car la confiance n'exclut pas la confiance.

RFI



Le stade de la capitale centrafricaine a été suspendu pour les matches internationaux. Il n'est plus aux normes. Les responsables se mobilisent, et le président de la Fédération de football, Célestin Yanindji, veut être optimiste. Entretien.



Paul Diarra

Mon cher, les maliens ont compris le jeu. Chaque fois que les faux djihadistes, actif au centre du pays, sont en difficulté, ce monsieur et son mentor sortent pour brouiller le carte afin d'atténuer la pression. - La première fois, c'était lorsque les chasseurs du pays dogon et ceux du fakala ont presque fini de laminer les criminels.



- La seconde fois c'était lorsque l'opération militaire, mise en place par le PM Boubeye a commencé à porter fruit.
- Et cette fois, c'est parce que l'opération Maliko donne satisfaction au centre et que les pseudo djihadistes sont en position de faiblesse. Donc, c'est une diversion que ce monsieur et son groupe sont en train de préparer en vue de détourner l'attention des autorités. Au demeurant, ils pourront monter les enchères sous des motifs fallacieux pour en fin de compte obtenir l'arrêt de l'opération. C'est tout. Sinon en quoi est-ce que ces manifestations sont-elles utiles aux maliens?
Mais cette fois-ci, le peuple sera là pour leur dire les 4 vérités. On verra !



#STOPCOVID19 #DefendonsleMali :
300 MASQUES, 50 SOLUTION HYDRO-ALCOOLIQUE , 1 KIT COMPLET DE LAVAGE DE MAIN AUX POPULATIONS DE MAMARIBOUGOU (COMMUNE DE MANDE)
Défendons le Mali opération Stop #coronavirus, nous sommes dans la commune du Mandé précisément à la mairie de Mamaribougou avec Mme Asco , nous avons distribué 300 masques lavables, 1 kit complet de lavages des mains 50 solutions hydro-alcooliques, un carton d'eau de javel et trois cartons de savon en morceaux.
Nous sommes une #équipe soudée derrière la Présidente #Fatoumata #Sako



Chodi Ag



Retrouvaille fraternelle des représentants de la région de Menaka chez le Président du Conseil Supérieur des Imghads et Alliés, Alhadj Alhaji Ag Gamou et Président en exercice de la coordination Tanminak regroupement les hauts cadres de la région de Menaka, ce jour 17 Mai 2020 à Bamako.
Ces illustres personnalités Menakoises ont toutes prônées pour l'intérêt général de la région sur deux audios Whatsapps de 18 minutes. Selon le député de la région Badjan Ag Hamatou, le SG du MSA Mossa Ag Achratmnane , le Ministre Alhassane Ag Hamad Mossa et plusieurs cadres y compris Ibrahim Ag Idbaltanate les menakoises prendront désormais les choses en main pour le retour définitif de la sécurité dans leur région afin de faire de la cohésion sociale, le développement et la paix une réalité sur le terrain.
Le Gouverneur de la région Daouda Maiga n'a également pas manqué le rendez-vous pour accompagner les Menakoises à aller vers l'unité et le vivre ensemble .



Vita Haman

Nord Mali= tuer, braquer et enlever certaines communautés, ces dernières n'ont pas droit à manifester ni à réclamer justice, devient le trefond inhumain.
Awa Sylla
24ème jour de jeûne qui correspond à la 54ème journée de kidnapping du président Soumaila Cissé. Nos pensées et nos prières à l'heure de la coupure

Modibo Simbo Keita



Soungalo « Un jour, le soldat qui lui apportait ses repas est venu précipitamment me voir pour dire que Modibo était tombé au pied de son lit. J'ai couru, pour aller dans sa cellule. Il bavait. Je l'ai pris ; j'ai dit au soldat : aide moi. Nous l'avons couché dans son lit. J'ai pris une serviette

pour essuyer la bave. Je lui ai posé la question : qu'est-ce que tu as ? Qu'est-ce que tu as ? Il voulait parler, mais le son ne sortait pas. J'ai fait appeler l'infirmier-major et je lui ai posé la question : Modibo a-t-il été soigné ce matin ?

- Oui.
- A quelle heure ?
- A dix heures.
- Qui a fait la prescription ?
- C'est le Dr. Faran Samaké.
- Qui a fait le traitement ?
- C'est moi » .

Le capitaine Soungalo Samaké, parti rapidement au domicile du Dr. Faran Samaké au Point G, lui pose les mêmes questions concernant les traitements administrés à son détenu. Le Dr. reconnaît avoir vu Modibo le même jour. Sur demande du capitaine, ils partent ensemble au camp, au chevet de Modibo.

Vu que son état s'empirait, le Dr. Faran Samaké a recommandé son évacuation sur Gabriel Touré. Mais l'autorisation du président Moussa Traoré devait être recueillie. Le président Modibo décède entre-temps dans sa cellule, la tête sur les jambes de son geôlier, qui était retourné à son chevet.

Toujours dans les témoignages du capitaine Soungalo, le président de la République, Moussa Traoré fut informé ainsi que des membres du CMLN (Tiécoro Bagayoko, directeur des services de sécurité et Kissima Doukara, ministre de la Défense). Kissima fut le premier à demander une autopsie. Tiécoro Bagayoko a réitéré la même chose au frère du défunt, le Dr. Mallé Kéita. « Je ne ferai pas ça sur le corps de mon frère », avait-il protesté.

En bons croyants, les parents de Modibo ont repris son corps pour son enterrement.

La gorge enflammée du président tendrait à accréditer la thèse de l'empoisonnement ; Mais, les proches de la victime croient plutôt à celle de l'injection mortelle.

Saurons-nous un jour la vérité ? Le Docteur Faran Samaké (responsable de la piqûre) ne pourra plus témoigner : il se suicidera en 1978 emportant son secret dans sa tombe.

Le peuple malien apprendra la mort du leader charismatique par un communiqué laconique du pouvoir militaire : « Modibo Keita, ancien instituteur à la retraite est décédé des suites d'un œdème aigu des poumons. »

Ce communiqué qui fournit une explication, cliniquement contestable, de la cause de la mort du président, provoqua le courroux d'un grand nombre de maliens.

En colère, une foule immense (convaincue que Modibo Keita a bien été assassiné) organise spontanément les funérailles du président légitime.

Comme on l'a fait avec beaucoup de martyrs des indépendances africaines, le pouvoir militaire espérait enterrer Modibo Keita dans la plus grande discrétion, sinon dans le calme :

« On m'a dit de remettre le corps à ses parents. J'ai dit qu'il faut faire attention car Modibo est très populaire. Ils m'ont dit que non, qu'il suffit de remettre le corps et de diffuser un communiqué annonçant

sa mort. Et que c'est tout. » Raconte le capitaine Samaké Comment pouvaient-ils espérer pouvoir faire passer la mort d'un homme comme Modibo Keita pour celle d'un homme ordinaire ? Ils auraient dû écouter le capitaine Samaké qui poursuit :

« Ils ont vu ; il y avait tellement de monde aux funérailles que le cimetière était rempli alors que le cortège qui s'étirait jusqu'au domicile de ses parents n'avait pas encore fini de recevoir tous ceux qui voulaient le rejoindre. Le corps était arrivé au cimetière alors que certains étaient encore assis à Ouolofobougou et ne le savaient pas ! La police a été débordée ! Les élèves ont dit qu'il fallait aller donner le corps à ceux qui ont tué Modibo. Il a fallu encore faire recours à Soungalo et aux parachutistes pour empêcher la foule d'aller au siège du comité militaire et pour diriger le cortège funèbre sur le cimetière »

Le régime militaire procédera à de nombreuses arrestations parmi les personnes venues participer à l'enterrement :

« Après les funérailles, on a pris certains de ceux qui ont participé à l'enterrement. On les a amenés au Camp para et on m'a dit de les corriger » écrit le capitaine Soungalo Samaké.

Mais qu'importe la répression militaire, la détermination de la foule semblait inébranlable comme le rapporte un témoin de l'enterrement : « ce jour-là, rien ne pouvait contenir la foule tant le nombre était élevé et tant les gens étaient déterminés à affronter même le diable ». Ce jour-là, contrairement aux coutumes maliennes, les femmes ont pénétré dans l'enceinte du cimetière.

La vive réaction, spontanée, de la jeunesse malienne à la mort de Modibo Keita démontre que ce dernier n'a pas prêché dans le désert et que son message est passé à la prospérité.



Malick Konate



Maintien du désordre oui, maintien de l'ordre non ! La mission principale d'un agent de police, en tant que fonctionnaire territorial, est le maintien de l'ordre, de la tranquillité, de la sécurité des populations. Mais, depuis des dizaines d'années, les rapports entre policiers, ou si vous voulez forces de sécurité en général, et citoyens ne cessent de se dégrader dans notre pays de jour en jour. Le fossé qui les sépare s'agrandit insidieusement. À qui la faute ?

En effet, une force civile et censée protéger les populations est devenue un cauchemar, pour ne pas dire une menace pour elles. La présence d'un policier devrait être un soulagement, mais au Mali les policiers traînent une image négative...Résultat : policiers et civils se regardent en chiens de faïence.

Dans l'ouvrage "Learning from West African Experiences in Security Sector Governance" (dir. Alan Bryden, Fairlie Chappuis), Zeyni Moulaye, ancien ministre et actuellement ambassadeur, écrit qu'au moment de la révolution démocratique, les forces de sécurité étaient rejetées et accusées d'être des « forces répressives » au service d'un dictateur. Les forces étaient tellement rejetées que des semaines après le soulèvement, les policiers ne pouvaient pas se balader en uniforme sans s'attirer la réprobation de la population. L'occasion fournie par le changement de régime pour esquisser un revirement dans la gouvernance du secteur de la sécurité n'a pas été saisie.

Tout se passe comme si les leçons n'ont pas été tirées. Aujourd'hui, la situation est vraiment tendue, notamment dans certaines grandes villes du pays. Pourtant, policiers et civils devraient travailler ensemble pour le bien-être de la cité. Car un citoyen peut être une bonne piste pour faciliter les investigations d'une unité d'enquête à la recherche des suspects. Mais lorsque leurs relations sont détériorées, c'est la désunion.

Pourquoi tant de méfiance ? Pourquoi cette hostilité mutuelle ? Que faut-il faire pour rétablir de bons rapports entre les civils et la police, ou encore entre civils et forces de sécurité en général ? Cette situation nous interpelle tous. Mais, encore une fois, tout cela soulève le problème d'une réforme en profondeur du secteur de la sécurité.

#FuturPR #MAK #PoliceMalienne



Ammy Baba Cisse

Les ex-combattants disent être au bout de leurs peines dans leur camp de Soufroullaye.

Soutien total aux confrères de Maliactu. Le Figaro du Mali est de ce combat. Vous ne pouvez pas saisir le matériel de travail de nos confrères depuis des mois.

Nouhoum Togo, Freddy Matar, Salif Diarrah et Makan Kone
Ammy Baba Cisse



Malgré la fermeture des frontières aériennes, les avions continuent à atterrir et à décoller du Mali

Cellou Dalein Diallo



La chasse à l'homme déclenchée par Alpha Condé contre les cadres du FNDC, Gn et de l'Opposition se poursuit. 8 responsables de l'UFDG ont été kidnappés à Kégnéko et incarcérés à la prison civile de Mamou où il retrouve d'autres cadres du Parti dont 3 femmes kidnappées à Timbo.

Moussa AG Acharatoumane



En cette période de crise sanitaire et sécuritaire, nous avons apporté un appui en kits scolaires et des vivres aux enfants réfugiés nigériens à Ménaka et à ceux de l'école d'Intechak à Kidal. Nous avons pris en charge les frais mensuel de l'enseignant qui dispense des cours.



Samba Gassama General



Tres mauvais choix

Affaire Rokia Traoré : la chanteuse en fuite au Mali

La chanteuse malienne a rompu son contrôle judiciaire en France et a réussi à prendre un avion privé au Bourget, échappant à une remise à la justice belge.



Arouna Modibo TOURÉ



Heureux d'avoir échangé avec @ICYF_Official à propos de la jeunesse du #Mali, véritable partenaire dans la lutte contre le #covid19 #SpecialEditionsTalk

ICYF
SPECIAL EDITION TALKS

S.E. Mr Arouna Modibo Touré
Ministre de la Jeunesse et des Sports du Mali

LA RIPOSTE DES JEUNES FACE A LA PANDEMIE DU COVID19 DANS LE CONTEXTE AFRICAIN- LE CAS DU MALI

La session se déroulera en Français

14 Mai 2020, 15:00 (GMT+3) Turquie

12:00 Mali 19:00 L'Indonésie 12:00 Maroc

Rejoignez-nous

Ashley Leïla MAIGA



Pour le poste de Chef de la @UN_MINUSMA, les #USA désirent voir un des leurs, David Gressly à la tête de la mission onusienne au #Mali! La #France plaide pour une candidature féminine africaine, celle de Bintou Keïta (Guinéenne)



SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

40%

SUR VOS FRAIS DE TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



Non-paiement de prime depuis 3 mois et retenues injustifiées sur les salaires des militaires : Le Procureur du Pôle économique et financier saisi



La gestion opaque des ressources financières mises à la disposition de l'Armée commence à livrer ses petits secrets. En effet, dans son combat pour la promotion d'une bonne gouvernance, l'Association malienne de lutte contre la corruption et la délinquance financière (AMLCDF) vient de saisir le Procureur de la République près le Tribunal de grande instance de la Commune III du district de Bamako, chargé du Pôle Economique et Financier, afin qu'il diligente une enquête sur le non-paiement des primes depuis 3 mois et les suspicions de retenues injustifiées sur les salaires des militaires.

Selon l'AMLCDF, depuis un moment, des militaires signalent des défaillances dans le versement de leurs primes d'opération sur une période de trois (03) mois minimum. Et d'ajouter que l'Association avait eu l'occasion de signaler d'autres cas parce que ces problèmes récurrents de primes non versées et salaires amputés deviennent très préoccupants, car il sape le moral de nos militaires engagés sur la ligne de front notamment les sous-officiers. "Comment peut-on priver nos frères soldats de leurs primes pour le sang qu'ils versent pour le pays actuellement ? Et comment peut-on accepter que des personnes, de leurs bureaux et non sur la face avant aux tirs ennemis, détournent les premiers de ceux qui sont aux avant-postes ?", s'est-elle interrogée.

Selon l'Association, la situation des primes est une terrible réalité pour nos vaillants soldats candidats au sacrifice ultime pour défendre notre pays. "On peut difficilement hiérarchiser les actes criminels. Mais certains dépassent l'entendement par l'abjection qui en découle et qui saupoudre les individus qui profitent de ces vols, de ces actes éhontés", a-t-elle déploré.

L'organisation a saisi l'occasion pour noter que l'expérience a montré que les personnes qui s'adonnent à de telles indécidatesses morales ne s'arrêtent que par l'application de la loi dans toute sa rigueur parce que ces gens sont prêts à gruger les morts en nécrophages qu'ils sont. "Monsieur le Procureur, vous, dans votre équipe, avez la bénédiction de tous les Maliens pour traquer ces criminels qui sont parfois, hélas, des gradés protégés par leurs statuts", conclut-elle.

■ Boubacar PAÏTAO

Kidira : La Gendarmerie Saisit 110 Kg de Chanvre Indien Provenant Du Mali



La brigade territoriale de la gendarmerie de Kidira a saisi, dans la nuit du lundi??au mardi dernier, 110 Kg de chanvre indien chargé à bord d'une moto. La cargaison prohibée est arrivée du Mali à bord d'une moto. Le trafiquant qui convoyait deux sacs a pris ses jambes à son cou dès qu'il a aperçu les gendarmes. La fouille de la cargaison laissée sur place a permis de retrouver 73 briques de 1,5 Kg de chanvre indien et une carte d'identité de la Cedeao, renseignent les pandores.

■ Source xibaaru.sn

Lutte contre la maladie à coronavirus : La Première Dame, Keïta Aminata Maïga fait œuvre utile au Camp 1



Dans le cadre de la riposte contre la pandémie à coronavirus au Mali, la Première Dame Keïta Aminata Maïga a, à travers son ONG Agir Mali, offert des kits de lavage de mains à la région de gendarmerie de Bamako. Visiblement requinqué pour ce geste de la Première Dame Keïta Aminata Maïga, le commandant de région de gendarmerie de Bamako, le colonel Alpha Yaya Sangaré, accompagné de son commandant de compagnie rive gauche, le capitaine Lassana Tamba Keïta, son adjoint capitaine Mohamed Diarra, le commandant de brigade de recherches du camp 1, le lieutenant Mohamed Elmeidy Ag Iddias et plusieurs autres éléments, a procédé à l'inauguration officielle de ces kits, ce jeudi 14 mai 2020 dans l'enceinte du Camp 1. Montrant en premier l'exemple à ses hommes, le colonel Alpha Yaya Sangaré a mis à profit cette occasion pour saluer à sa juste valeur l'épouse du président de la République tout en incitant les uns et les autres à respecter les mesures barrières édictées par les autorités sanitaires.

■ Ousmane Diakité

Région Militaire N°1 (Gao) : Le lieutenant-colonel Oumar Abba Soumaré a tiré sa dernière révérence



A battu par des hommes armés non identifiés, la nuit du jeudi 14 mai 2020 au quatrième quartier de Gao à 18 heures 20mn, le chef du bureau régional du Mécanisme d'Opérations et de Coordination (MOC), le lieutenant-colonel Oumar Abba Soumaré, a reçu les derniers honneurs de la part du commandement de la 1ère Région Militaire, le vendredi 15 mai 2020, à la place d'armes du camp Firhoune Ag Alinstar de la cité des Askia. Cette cérémonie funèbre pleine d'émotion et de sens était présidée par le Com-Théâtre Est, le général de brigade Ouahoun Koné avec à ses côtés le commandant de Zone de Gao, le colonel Issa Mamadou Coulibaly, le représentant de la force Barkhane et les autres commandants des différents secteurs.

Né le 18 février 1974 de feu Oumar et de Fatoumata Traoré, le Lieutenant-Colonel Oumar Abba Soumaré est le fruit de la 20ème promotion de l'EMIA de Koulikoro. Après ses études académiques militaires en 1998, le jeune sous-lieutenant fut affecté successivement au 353ème ES de Kati, puis commandant 133ème ER de Gao en 2002 au cours duquel, il a effectué de longues patrouilles dans les secteurs de Gao, Bourem, Tarkint. Sa bravoure et sa clairvoyance lui ont permis d'être nommé à la tête du MOC en 2016. Hama Coulibaly, le frère aîné du défunt, très ému, a exprimé tout son regret de voir son frère partir si tôt. Marié et père de 5 orphelins, le Lieutenant-Colonel Soumaré se repose désormais au cimetière de Bangoundié 2 de Gao.

Que son âme repose en paix !

■ Source : FAMA

En Un Mot : Engagez-vous ou fermez-la !

Depuis l'élection de Moussa Timbiné, on rencontre ici des gens indignés de ce choix plus que contestable, vu les péripéties de son repêchage. Là, on peut entendre des gens hurler que le pays est définitivement tombé trop bas ou plus loin encore d'autres s'interdire un quelconque engagement pour le Mali. Eh bien si vous voulez, rendez-vous même et laissez-nous respirer, vous qui avez préféré votre confort personnel à l'essor du pays, qui avez refusé les hautes luttes et l'engagement politique au prétexte qu'il est avilissant.

Mali : L' Dernier hommage de la MINUSMA à ses 4 Casques bleus morts à Aguelhok et Tessalit



Ce vendredi, 15 mai 2020, a eu lieu au Quartier général de la MINUSMA à Bamako, une cérémonie d'hommage à quatre Casques bleus décédés à Aguelhok et Tessalit, dans l'exercice de leurs fonctions.

C'est au cours d'une patrouille de routine le 10 mai dernier que le Capitaine Ahmat Ahmit Bahr, l'Adjudant-chef Issa Ahmat Mahamat et le seconde classe Mahamat Abdoulaye Madoubo tous trois soldats de la paix du contingent tchadien ont trouvé la mort, suite à l'explosion d'engins explosifs improvisés.

Le lendemain, c'est un de leurs collègues, seconde classe Sonomou Ouo-Ouodu contingent Guinéen qui, en faction à un avant-poste d'observation au camp de la MINUSMA de Tessalit (région de Kidal), a été piqué plusieurs fois par un scorpion. Une blessure mortelle à laquelle il a succombé quelques jours plus tard.

Sur la place d'arme de la Base Opérationnelle, le Chef de la Mission et Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Mali (RSSG), Mahamat Saleh Annadif, en présence des membres du directoire de la MINUSMA et de l'Ambassadeur de la République de Guinée au Mali, se sont inclinés sur leurs dépouilles.

Tout en présentant leurs condoléances aux proches des défunts et en saluant leur courage, le RSSG Annadif et le Commandant de la Force des Casques bleus, le Général Dennis Gyllensporre, ont réitéré la détermination de la Mission des Nations Unies à poursuivre l'exécution de son mandat.

Mission des Nations Unies au Mali – MINUSMA

Nous sommes le seul pays où l'élite ne fait pas de politique et les cadres ont aujourd'hui le toupet de feindre la déception parce que Moussa Timbiné est au perchoir. Au moins, lui il a le mérite de s'être engagé et consacré au moins 20 ans à cette affaire en mettant en avant ses atouts : sa force physique et sa persévérance. Il est aujourd'hui là où il doit être puisque lui au moins a pris le risque de descendre dans une arène envahie par les antivaleurs, mais aussi et surtout malheureusement fuie par tous ces petits donneurs de leçon qui ont lâchement déserté le champ de bataille patriotique pour ne pas souffrir des conséquences. Alors engagez-vous ou fermez-la.

COVID-19 : La SOMAGEP-Sa au chevet des veuves des militaires



Face au besoin urgent des populations en produits sanitaires en cette période de pandémie de Coronavirus, surtout les couches les plus défavorisées, la Société malienne de la Gestion de l'Eau Potable (Somagep-Sa), s'est portée au chevet des veuves des militaires tombés lors de la défense de la patrie pour leur manifester sa compassion et sa solidarité en effectuant un important don de kits sanitaires, de masques lavables et des flacons de solution hydro-alcoolique. C'était hier jeudi à la direction générale de la société.

L'appel du Président de la République, dans son adresse à la nation, à un sursaut national pour lutter contre la propagation de la pandémie du Coronavirus a été bien entendu du côté de la Somagep-Sa. Ainsi, la société malienne en charge de la production et de la distribution de l'eau potable dans le cadre de sa politique de Responsabilité sociétale d'Entreprise a fait un important don de produits sanitaires aux veuves des militaires tombés sur le champ de l'honneur en servant avec loyauté le Mali. Un geste qui, aux dires du Président du Conseil d'Administration, le Pr. Younouss Hameye Dicko, témoigne de la compassion et de la solidarité de la Somagep-Sa à l'endroit des forces armées et de sécurité plus particulièrement les familles endeuillées.

Au total, c'est un don composé d'une centaine de kits de lavage des mains, de cartons de savon, de 3 000 masques lavables et de 400 flacons de solution hydro-alcoolique. La particularité à ce niveau est que les 400 flacons de solution hydro-alcoolique ont été tous fabriqués par la Somagep-Sa elle-même dans son laboratoire moderne de contrôle de la qualité de l'eau. Mieux, la solution hydro-alcoolique, a indiqué le Pr. Younouss Hameye Dicko, a obtenu le certificat de conformité du Laboratoire National de la Santé (LNS) et du ministère de la Santé et des Affaires sociales.

Convaincu que la victoire contre le Coronavirus requiert la mobilisation de tous les enfants du pays, le PCA de la Somagep-Sa a expliqué que sa société s'inscrit aussi dans la dynamique enclenchée par les plus hautes autorités dans le respect des gestes-barrières afin de contribuer à la défaite du Covid-19 dans notre pays.

Auparavant, il avait fait observer une minute de prière pour le repos éternel de l'âme des disparus en ce mois béni du Ramadan.

Tout en remerciant la Somagep pour ce geste combien important, la directrice générale du Service social des armées a rassuré d'un bon usage du don. Par ailleurs, le Colonel-major Samaké Mariétou Dembélé a invité les bénéficiaires à l'observation des gestes-barrières tels qu'édictees par les plus hautes autorités du pays.

■ **Alassane Cissouma**

URD : Note d'information du bureau national suite au vote des députés du parti en faveur de Moussa Timbiné



Chers militants et sympathisants de l'URD.

A l'occasion de la session inaugurale de la 6ème législature de l'Assemblée Nationale du Mali, tenue le lundi 11 mai 2020 au CICB, le parti a donné consigne à ses députés de voter blanc.

Il est apparu qu'à la fin du processus de vote, nos militants ont en grand nombre, manifesté leur étonnement et leur mécontentement face au choix de nos Députés. Le parti a essuyé de nombreuses critiques suite à ce vote.

Il importe de rappeler que la force de l'URD réside dans la conjugaison des efforts de tous ses militants et sympathisants. Cette popularité incontestable qui s'est manifestée dans les urnes à l'occasion des élections législatives dans plusieurs localités, dont le District de Bamako, a procuré un engouement réel qui doit nous servir de stimulant pour aller à la rencontre d'encre plus de maliens. N'oublions jamais que c'est ensemble, en acceptant les autres, que nous parviendrons véritablement à restaurer l'espoir. La situation actuelle du pays requiert la détermination, l'engagement sincère et loyal de toutes et de tous pour plus de vigilance républicaine.

La Direction du parti doit humblement accepter les critiques de ses militants, sympathisants et aussi de ses alliés, dès lors que celles-ci servent à améliorer le travail combien difficile à l'endroit des populations. Mahatma Gandhi nous rappelait ceci : « Il est bon de confesser ses erreurs. On s'en trouve plus fort. Cet aveu est comme un bon coup de balai qui enlève toute la poussière et laisse les lieux plus propres qu'avant ». Aussi, Théodore Roosevelt renchérissait « Le seul homme à ne jamais faire d'erreur est celui qui ne fait jamais rien ».

La Direction du parti prendra assurément toutes les dispositions nécessaires à la consolidation et au développement des liens harmonieux avec ses élus.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons resserrer nos rangs, demeurer unis et solidaires, déterminés et mobilisés pour la libération très prochaine de notre Président, l'honorable Soumaïla Cissé.

La Direction de l'URD invite tous les militants et sympathisants du parti à continuer, en ce mois béni de Ramadan, à associer l'honorable Soumaïla Cissé à nos prières pour que le Tout Puissant TOUCHE le cœur de ses ravisseurs.

Bonne suite de Ramadan ! Que Dieu vous bénisse.

Bamako le 15 mai 2020

Le 1er Vice-président

Pr Salikou SANOGO

Commandeur de l'Ordre National

OFFICE CENTRAL DE LUTTE
CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

—000—

SECRETARIAT GENERAL

—000—

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

—000—

COMMUNIQUE

Le Président de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) informe l'opinion nationale et internationale que l'OCLEI a mis en service le **NUMERO VERT 80 00 22 22**. Ce numéro vert permet aux citoyens de disposer d'un mécanisme efficace et rapide de dénonciation de faits présumés d'enrichissement illicite.

Du 9 décembre 2019 au 31 mars 2020, l'OCLEI a reçu plus de **300 appels**. Les faits dénoncés sont en cours de traitement.

Après les investigations, le Conseil de l'OCLEI décidera de la transmission des cas susceptibles de constituer un enrichissement illicite aux juridictions compétentes. La justice décidera de la suite à réserver aux dossiers transmis par l'OCLEI.

Le Président de l'OCLEI remercie tous ceux qui ont déjà bien voulu apporter leur soutien à la lutte contre l'enrichissement illicite.



Moumouni GUINDO
Chevalier de l'Ordre national

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

Rapport final du FAFPA/PROCEJ : La jeunesse face aux défis de l'employabilité

Dans un souci d'améliorer le suivi des actions, au niveau local, en vue de s'assurer de la qualité des formations, la mission d'appui de la Banque Mondiale au projet du mois de novembre 2018 a recommandé la réalisation d'une enquête sur le devenir des jeunes ayant achevés leur apprentissage en milieu urbain. En collaboration avec l'Unité de Coordination du PROCEJ, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) a présenté, vendredi dernier, le rapport final de suivi d'insertion professionnelle des jeunes à travers son programme de formation par apprentissage alterné.

L'objectif de cette étude est de mesurer le niveau et les conditions d'insertion professionnelle des jeunes formés à travers le programme de formation par apprentissage de type dual mis en œuvre par le FAFPA.

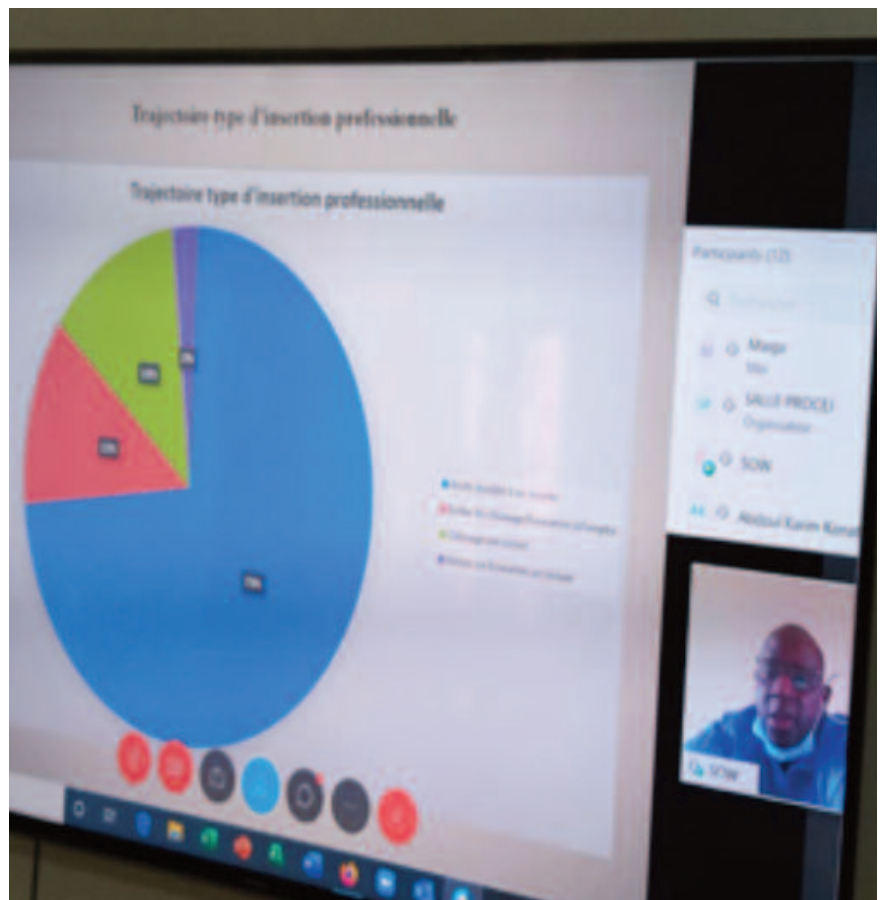
De façon spécifique, le programme de formation par apprentissage alterné mis en œuvre en partenariat avec le FAFPA visait, à terme, la formation de 4 500 jeunes. Les activités du programme ont démarré en 2015 et, à la date d'aujourd'hui, environ 4 858 jeunes ont été enrôlés en trois (03) cohortes successives.

La jeunesse du Mali fait face à des défis d'employabilité profondément enracinés que les crises récentes ont encore aggravés. Selon le Rapport de l'Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages (ENEM) de l'ONEF, en 2017, 28,5% des jeunes de 15 à 24 ans n'étaient ni en emploi, ni en éducation, ni en formation.

Plus spécifiquement, il s'agit de : Décrire la situation des jeunes au moment de l'enquête : emploi, chômage, inactivité ; Décrire les conditions d'insertion ; Décrire le parcours professionnel des jeunes formés ; Evaluer la qualité des formations reçues ; Evaluer les niveaux et sources de satisfaction des jeunes formés, conformément aux différents appuis et soutiens que le PROCEJ devait leur apporter.

En 2017, selon le même rapport, seulement 47,0% des jeunes de cette tranche d'âge étaient en emploi, parmi lesquels 98% occupaient un emploi informel. Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans était estimé à 21,1%. Les jeunes aussi bien que les femmes sont plus touchés par le chômage au Mali, depuis plus d'une décennie.

La problématique de l'emploi des jeunes est aujourd'hui une priorité nationale dont l'une des réponses a été l'élaboration et la mise en œuvre du Projet Développement des Compé-



tences et Emploi Jeunes (PROCEJ).

L'objectif de Développement du Projet (ODP) consiste à « améliorer l'éducation et la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emploi créées par le secteur privé pour les jeunes au Mali ».

Le projet vise, dans sa composante, à améliorer l'éducation et la formation pour l'employabilité en soutenant une formation technique et professionnelle plus efficace et efficiente pour les jeunes scolarisés. En outre, il cherche à soutenir des programmes de développement des compétences pour les jeunes déscolarisés, à travers des programmes rénovés d'apprentissage par alternance et des programmes

de formation décentralisés, de courte durée et adaptés aux spécificités et aux potentiels des régions.

L'étude a été réalisée dans les zones concernées par le programme de formation par apprentissage alterné du PROCEJ en partenariat avec le FAFPA. Il s'agit des régions de Kayes (Kayes et Kita), Koulikoro (Dioïla, Fana et Kati), Sikasso (Bougouni), Ségou (Tominian), Mopti (Mopti et Sévaré), Tombouctou (Tombouctou ville), Gao (Gao ville) et le district de Bamako. La principale cible pour cette étude est l'ensemble des jeunes qui ont suivi le programme de formation par apprentissage alterné du PROCEJ en partenariat avec le FAFPA. La base

de sondage mise à notre disposition est composée de 4827 jeunes, a souligné le rapporteur du FAFPA.

En outre, pour obtenir des éléments explicatifs aux différents objectifs de l'étude, d'autres cibles ont été considérées par l'évaluation qualitative, à savoir, les différentes parties prenantes, notamment le personnel administratif des centres de formation concernés et le corps professoral, selon le rapporteur du FAFPA, Abdoul Karim Cissé.

S'agissant de la localisation géographique des bénéficiaires, la grande majorité (67,2%) se trouvait à Bamako au moment de l'enquête. Le district de Bamako est suivi par la ville de Tombouctou (6,6%), suivie de Gao (5,3%), de Kati (4,2%) et de Koulikoro (4%).

En ce qui concerne la proportion des bénéficiaires par ville, selon le rapporteur du FAFPA, les femmes sont représentées dans le programme. Elles représentent 33,5% des bénéficiaires du programme contre 66,5% d'hommes. La proportion des femmes bénéficiaires est relativement plus importante dans la ville de Gao (39,1%) et le district de Bamako (38,1%). Un peu plus de la moitié des bénéficiaires avaient atteints le niveau fondamental (51%), a-t-il affirmé, avant de révéler que la majorité des bénéficiaires sont des célibataires (62,4%)

En parlant de l'âge des bénéficiaires, le programme de formation FAFPA/PROCEJ visait principalement les jeunes de 15-29 ans. Au moment de l'enquête, l'âge maximal était de 29 ans pour les bénéficiaires enrôlés en 2015.

- 40,6% étaient âgés de 15 à 24 ans contre 59,4% pour la tranche Filières de formation du secteur informel.

Parmi les filières informelles, la filière qui a le plus de bénéficiaires formés est la transformation agroalimentaire (27,8 %).

Elle est suivie, entre autres, par la fabrication de matériel agricole (10,9 %), staff-plâtrier (9,9 %), menuiserie bois (7,3 %), construction métallique (6,6 %), mécanique (6,6 %), coiffure esthétique (6 %), forge (5 %), électronique (4,9 %).

■ Ibrahim Sanogo

Départ de Mahamat Saleh Annadif : La gestion de la MINUSMA divise Washington et Paris



Si un départ de Mahamat Saleh Annadif, ancien ministre des Affaires étrangères tchadien, et RSSG au Mali depuis 2015, semble quasi acté, le nom de son potentiel successeur fait l'objet d'intenses tractions. Paris ne cache pas ses réserves sur David Gressly et plaide pour une candidature africaine.

C'est un véritable bras de fer qui se joue actuellement à huis clos à l'ONU : les États-Unis tentent d'imposer leur candidat à la tête de la Minusma et plaident pour une baisse des effectifs de l'opération de maintien de la paix. Deux exigences que refuse Paris.

C'est une candidature américaine qui n'a pas manqué de hérisser les diplomates français. Ne mâchant pas ses critiques sur le représentant spécial du secrétaire général (RSSG) des Nations Unies pour le Mali, le Tchadien Mahamat Saleh Annadif, Washington tente depuis plusieurs semaines d'imposer son propre candidat à la tête de la mission onusienne : David Gressly. Actuel n°2 de la Monusco, la mission de l'ONU en RDC, le diplomate américain est un familier des arcanes onusiens et du contexte malien. Avant de rejoindre la Mo-

nusco, David Gressly était à la tête du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Mali.

Qui pour remplacer Annadif ?

Si un départ de Mahamat Saleh Annadif, ancien ministre des affaires étrangères tchadien et RSSG au Mali depuis 2015, semble quasi acté, le nom de son potentiel successeur fait l'objet d'intenses tractations. Paris ne cache pas ses réserves sur David Gressly et plaide pour une candidature africaine. Depuis quelques jours, le nom de l'actuel sous-secrétaire général aux opérations de maintien de la paix pour l'Afrique, la Guinéenne Bintou Keita, circule au sein de plusieurs missions diplomatiques new-yorkaises. Ex n°2 de la Minuad, celle-ci n'est en revanche pas vraiment candidate pour le poste. Autre nom avancé : l'ancien directeur du département paix et sécurité de l'Union Africaine (UA), le Mauritanien El Ghassim Wane. Fin connaisseur du Sahel, le diplomate avait démissionné à l'été 2019 de son poste de chef de cabinet du commissaire de l'UA, Moussa Faki Mahamat.



Washington veut une échéance de retrait sur trois ans

L'autre front diplomatique sur lequel s'écharpent Washington et Paris est celui du texte de la résolution du renouvellement de mandat de la Minusma. Les négociations, commencées il y a une dizaine de jours, se déroulent dans un climat pour le moins tendu. Les diplomates américains souhaitent que la résolution mentionne une « échéance de retrait » à trois ans. En d'autres termes, Washington entend introduire de façon inédite un plan de désengagement graduel de la mission onusienne. Une demande à laquelle Paris, qui assure la rédaction de la résolution, est jusqu'à maintenant très fermement opposée.

Sur le plan opérationnel, Washington se montre tout aussi intransigeant et affiche une vive opposition à la descente des soldats de la Minusma dans le centre du Mali. Le mandat initial de l'opération de l'ONU se limite théoriquement au nord du pays, mais, face à la dégradation de la situation sécuritaire dans le centre malien, la France plaide depuis plusieurs mois au Conseil de sécurité pour un dé-

ploiement partiel dans le centre. Enfin, Washington reste très sceptique sur les mécanismes de coordination existants entre la Minusma et le G5 Sahel, que les États-Unis ne soutiennent que du bout des lèvres.

Audit et baisse de budget

Dès février, le secrétaire d'Etat Mike Pompeo avait donné le ton en dépêchant à Bamako une mission du département d'Etat composée de diplomates et militaires chargés de mener un véritable « audit » de la mission onusienne. La délégation américaine s'était notamment entretenue avec Mahamat Saleh Annadif le 13

février avant de rejoindre les quartiers de la Minusma à Gao, dans le nord du pays. Le constat dressé par le rapport de mission n'avait pas été tendre, fustigeant notamment les coûts de fonctionnement de la mission de l'ONU pour des résultats jugés limités.

Ayant fait campagne contre les budgets « exorbitants » des opérations de maintien de la paix des Nations unies, Donald Trump s'efforce de mettre cette mesure en pratique. Son équipe diplomatique devrait plaider pour un retrait d'un millier de Casques bleus sur les 11 200 que compte la Minusma. In fine, Washington espère pouvoir obtenir une baisse de 10 % du budget



Mali : Les recommandations de la lettre dite déclaration de Kayes pour le retour au calme

Depuis le déclenchement de cette crise, les rencontres se sont tenues sous la présidence du 1er vice-président du Haut conseil Islamique de Kayes, M. BARRO, avec les appuis de la société civile, le RECO-TRADE, les organisations de la jeunesse, les chefs de quartier, une délégation des Kayesiens résidant à Bamako, initié par M. Sanou SARR notable et composé des membres du bureau de l'association Espace-Khasso (Général Samballa Ilo DIALLO, Salif KANOUTE, Maciré KANOUTE, Lassana SOUMARE, Samballa Gacko DIALLO).

Selon les organisateurs, l'objet de ces différentes rencontres avait un seul but : ramener le calme à Kayes suite à la tuerie de TAMBOURA Mohamed dit Seyba et deux autres jeunes.

La remise de cette lettre dite déclaration de Kayes s'est déroulée ce matin 16 mai 2020 sous la haute présidence de monsieur le gouverneur de Région, inspecteur général de police Mahamadou Z. SIDIBE, et a regroupé l'ensemble des forces vives de Kayes et les parents des victimes.

La déclaration de Kayes a fait des recommandations qui sont:

- L'ouverture des écoles ;
- Prioriser les jeunes de Kayes dans les emplois au niveau des firmes internationales avec cessation de prises de pot de vins pour accéder à ces emplois ;
- Que les missions nationales qui arrivent à Kayes rendent visite au coordinateur des chefs de quartier ;
- réaction prompte de l'État face aux revendications légitimes des populations ;
- Mettre la lumière sur les responsables de la mort des deux autres jeunes par balles ;
- Identifier tous les responsables de ces bavures et appliquer les sanctions appropriées y compris l'assassin de TAMBOURA Mohamed dit Seyba ;
- Fermeture des bars et lieux illicites. Un contrôle accru et constant sur les sources d'approvisionnement en alcool et drogue. Contrôle des services de l'État sur les vendeurs d'alcool en sachets et autres emballages, et que les sanctions exemplaires s'en suivent;

- Que les chefs de famille s'assument en tant que premiers éducateurs des enfants ;
- Cibler et punir les médias divulguant les informations incendiaires et non fondées ;
- La cessation immédiate des actes incorrects des agents administratifs à l'endroit de la population.

Le gouverneur remercie et félicite le ministre de la Sécurité et de la protection civile, Général de division Salif TRAORE, qui a bien voulu effectuer ce déplacement à Kayes, à la tête d'une forte délégation, son engagement personnel au règlement de cette crise, le Haut conseil Islamique de Kayes ; la société civile de Kayes ; la coalition de la société civile de Kayes, les organisations de la jeunesse, le directeur régional de la Jeunesse et des sports de Kayes, la notabilité de Kayes, les confessions religieuses de Kayes, les chefs de quartier ; la délégation des kayesiens résidents à Bamako, les parents des victimes et toutes personnes de loin où de près qui ont contribué à donner ce résultat aujourd'hui.

La cérémonie est sanctionnée par la formulation des bénédictions pour que plus jamais Kayes ne reconnaisse une telle crise.

Pour ce faire, la journée de demain 17 mai est mise à profit par les organisations de la jeunesse de Kayes autour d'une opération dite coup de balai qui vise à nettoyer la ville de Kayes. Le coup d'envoi sera donné par le chef de l'exécutif régional, devant le gouvernorat à 08 heures.



Sit-in au ministère de l'Industrie et du Commerce : Les travailleurs de la DFM exigent la démission de Mme Kadiatou Faye



Mercredi 13 mai 2020, les travailleurs de la direction des finances et du matériel étaient en sit-in dans l'enceinte dudit ministère. Ceux-ci revendiquent le respect du droit syndical, l'amélioration des conditions de travail, mais aussi dénoncent la gestion calamiteuse de la directrice de la DFM, Mme Kadiatou Faye.

Les événements qui se passent au sein de ce département ministériel sont regrettables selon les travailleurs. En plus du harcèlement syndical, s'ajoutent le dossier DFM et le dossier AZI qui est aujourd'hui à 23 mois sans salaire, a déploré un agent lors de ce sit-in. Pour eux, les travailleurs de la DFM sont victimes de flatterie. « Chaque fois qu'on sollicite le ministre, il a autre objectif que le problème des travailleurs », dénonce un autre agent. Karim Coulibaly, secrétaire administratif du comité syndical représentant le Secrétaire Général, absent à l'occasion, ne cache pas son amertume face aux difficultés du ministère de l'Industrie et du Commerce à satisfaire l'amélioration des conditions de travail.

« Nous avons des problèmes au niveau de la direction des finances et matériels. D'abord, nous avons un problème de dialogue. Le syndicat n'est associé à aucune prise de décision. Et il est regrettable que nous soyons chaque

fois devant les faits accomplis. Alors que le syndicat devrait être consulté pour chaque sujet avant la prise de décision », a contesté un agent sur les choix de la hiérarchie.

Selon le représentant du secrétaire, le comptable matière a été limogé alors que la directrice du DFM rassure au comité que son licenciement n'a rien avoir avec les réclamations sans pour autant donner les causes.

En plus de cela, les conditions de travail de la DFM du ministère de l'Industrie et du Commerce sont vraiment regrettables. « Il y a des jours où le personnel manque de simples papiers rame pour travailler. Les machines et les appareils sont très vétustes et les chaises n'en parlons pas. Il y a un groupe électrogène, en cas de coupure, le groupe n'alimente que les deux premiers étages pendant ce temps, le troisième est privé de lumière et pourtant, c'est là qu'on signe les engagements, les contrats, c'est là aussi qu'on fait l'étude et l'élaboration du budget », s'est indigné M. Karim Coulibaly. Raison pour laquelle, explique-t-il, on avait fait un premier sit-in le 24 avril 2020. « Selon le compte rendu, si nous n'obtenons pas gain de cause, on va lancer un préavis de grève au niveau du DFM », lance un avertissement au ministre Mohamed Ag Erlaf. Pour rappel, plusieurs lettres ont été adres-

sées au ministre, mais n'ont reçu aucune réponse. Les tentatives du Synacom n'ont rien donné. À la fin du sit-in, une nouvelle note sera déposée. « S'il n'y a pas de suite, nous allons déposer un préavis de grève ».

En plus de ça, le comité réclame l'abrogation du décret de nomination de Mme Kadiatou Faye, directrice des finances et du matériel du ministère de l'Industrie et du Commerce à cause de sa mauvaise gestion des ressources humaines et financières. « On demande que le personnel soit représenté aux réunions. Depuis sa nomination, le personnel n'est associé à aucune prise de décision », dénoncent les travailleurs.

Il y a nécessité d'acquérir le matériel bureautique, les consommables qui manquent, affirment les travailleurs. Ils ont demandé une acquisition de véhicule de liaison et un second groupe électrogène lors de ce sit-in.

Mais aussi, ils réclament que toute nomination devrait désormais être signalée au syndicat au préalable pour éviter qu'on importe des compétences d'ailleurs alors qu'il en existe en interne.

■ Komi

Assemblée Nationale : Recrudescence du Covid-19 en vue ?

Les élus de la Place Bagdadji ont déjà été échaudés vers la fin de la 5ème législature. Par négligence des mesures barrières. Ne craignant rien lors des campagnes qui viennent de connaître leur épilogue, les candidats ont pris des risques tout au long. Doit-on s'attendre à une seconde vague de la pandémie parmi eux ?



Le Covid-19 a été introduit au Mali à partir de la mi mars 2020. Les semences malféfiques ont commencé à donner leurs premiers bourgeons le 25 mars. À cette date, nous étions déjà en pleine campagne pour le renouvellement du Parlement et à quatre jours du premier tour programmé pour le 29 mars. Le collège électoral avait été convoqué en janvier et les campagnes officielles avaient démarré au moment où les avions venus de l'extérieur, en vagues successives, essaïmaient la pandémie à Bamako et à Kayes. Le moins qu'on puisse dire est que les candidats à la députation ont, de façon générale, négligé les mesures barrières durant la cam-

pagne et pris des risques en s'engouffrant sans précaution dans les masses de militants et de sympathisants pour des bains de foule hasardeux. Les accueils chaleureux par une foule massée en haie d'honneur pour accueillir le champion du jour ont fait sauter les verrous de toutes les précautions.

Au contraire, c'est l'ivresse du moment qui l'emporta de loin sur des mesures barrières. Des précautions contre un mal non reconnu par bien de maliens.

Le premier et le second tour des législatives vont donc se dérouler dans cette insouciance des candidats et des foules vis-à-vis de la pandémie du Coronavirus nouveau. Ce mal du

siècle qui va atteindre sa vitesse de croisière, au Mali, après le 19 avril date du second tour d'une élection dont le Covid-19 a été le principal gagnant.

Prise de risque de toutes les parts

En effet, aux prises de risque des candidats qui font prendre des risques aux populations en même temps- s'ajoutent les négligences criardes des mesures barrières sur les lieux de vote (absence d'eau et de savon, de gel hydro alcoolique, inexistence de marquage au sol pour garantir la distance normative, manipulation des mêmes stylos à bille sur les mêmes registres, trempage du doigt dans le même encrier, etc.)

Aussi, n'avons pas été surpris de découvrir un jour un communiqué émanant de la présidence de l'Assemblée nationale pour informer qu'un député avait été contaminé par le virus et que tous les autres étaient invités, sans tarder, à aller se faire tester à l'Hôpital du Mali. Une question donc : combien de maliens inconnus ont ils été contaminés par les mêmes occasions ? Eux vont être malades, voire mourir dans l'anonymat.

Le député visé dans le communiqué, c'est lui-même qui va révéler son identité, est Hady NIAGADOU, élu en Commune II du District de Bamako. Joe Wallaky, c'est son surnom, va guérir et va même aller s'illustrer au sud du Mali où il est allé pour fendre un adversaire au profit de la liste de son parti.

Si l'honorable NIAGADOU s'en est sorti sain et sauf des griffes de la mort, trois de ses collègues de l'hémicycle n'ont pas eu cette chance. Il s'agit du Général Niamey KEÏTA, Habib SOFARA et Belco BA. Tous emportés par le Covid-19.

Covid-19 est devenu, il est vrai mais à tort, une sorte maladie honteuse au Mali. C'est-à-dire qu'une famille, par exemple, est pestiférée par certains une fois qu'elle compte un malade du Coronavirus.

Retrouvailles, embrassades et négligences

Après les trois tours du scrutin (la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle étant le troisième dans l'entendement des maliens), les députés nou-



vement élus et les rescapés vont encore avoir l'occasion de se mettre en danger vis-à-vis de la pandémie : le jour des enregistrements. Ils eurent lieu le 5 mai dans la salle Mamadou

KONATÉ de l'Assemblée nationale de 9 à 11 heures. Au programme : remplir une fiche d'identification, retrait de l'écharpe, du macaron et du Pin's, etc. C'est après toute cette procédure

qu'il y eût un briefing sur le rôle du député, ses attributions, les conditions pour porter l'écharpe, etc. Une longue journée en somme. Ensemble et sans le respect des mesures barrières.

À cette occasion de retrouvailles ou de découverte de nouvelles têtes dignes d'une rentrée scolaire, les « grands enfants » (dixit Coluche) se sont serré les mains sans gants ni masques, se sont jetés les uns dans les bras des autres, se sont fait les accolades et se sont congratulés. Chacun félicitant l'autre de son succès à se faire élire. Au mépris du Covid-19.

Bref, les mesures barrières étaient priées de rester loin. À partir de là, il n'y a pas de raison que le Covid-19 se fasse le vengeur de dame mesure barrière ignorée par les députés de la 6ème législature. Une recrudescence du mal en leur sein ne serait pas une surprise. La logique veut qu'on récolte ce qu'on a semé. Il faut donc prendre les devants et les dépister tous.

Les députés sont les représentants de leur peuple. Les députés maliens sont le reflet des maliens. Covid-19 risque de séjourner longtemps dans nos murs. Mais que de tout cela à Dieu ne plaise.

■ Amadou TALL



Les présidents de l'Assemblée nationale du Mali sous la 3^{ème} République : De Ali Nouhoum Diallo à Moussa Timbiné, 6 personnalités ont occupé le perchoir



L'Assemblée nationale du Mali, c'est toute une histoire, mais aussi des hommes et des femmes dont certains ont marqué de leurs empreintes la vie politique du pays, de l'Afrique et du monde depuis le Soudan français jusqu'à l'ère actuelle du contexte de démocratie. Pour l'histoire, rappelons que l'Assemblée nationale est la chambre unique du parlement monocaméral malien. Les députés sont élus pour 5 ans au suffrage universel direct. Leur nombre est fixé par une loi organique. Actuellement, il est de 147 députés répartis entre les cercles du Mali et les communes du district de Bamako. Seul le président du Bureau (également président de l'Assemblée nationale) est élu pour la durée du mandat (5 ans). Le mandat des autres députés est renouvelé chaque année à la séance d'ouverture de la première session ordinaire qui a lieu le premier lundi du mois d'octobre. De l'indépendance du Mali acquise en 1960 à

nos jours, neuf (9) éminentes personnalités ont occupé le poste de patron de la deuxième institution de la République du Mali. La Première République a connu un seul président de l'Assemblée nationale, en la personne de Mahamane Alassane Haïdara (1961-1968) Mensonge : en 1968, l'Assemblée était dissoute.

pour qui nous consacrons un encadré (à lire). La Deuxième République a enregistré deux présidents : Mady Sangaré (législature : 1979-1985) et Sidiki Diarra (législature: 1985-1991). Enfin, la Troisième République (qui fait l'objet du présent dossier) a vu se succéder au perchoir, respectivement, Prof. Ali Nouhoum Diallo (législature: 1992-2002), Ibrahim Boubacar Kéïta (30 juillet 2002-3 septembre 2007), Prof. Dioncounda Traoré (3 septembre 2007-12 avril 2012) ; Younoussi Touré (12 avril 2012-22 janvier 2014), Issaka Sidibé (22 janvier 2014-11 mai 2020), et Moussa Timbiné (depuis le 11

mai 2020). Retour sur le vécu politique et professionnel de chacune de ces six (6) personnalités. Ali Nouhoum Diallo (législature 1992-2002)

Pr. Aly Nouhoum Diallo

Le Prof. Ali Nouhoum Diallo est un Médecin Interniste. Il a eu l'insigne honneur d'être le premier président de l'Assemblée nationale du Mali démocratique et pluriel. Après avoir mené une lutte héroïque lors des événements de décembre 1990 et mars 1991 qui ont abouti à la chute de la dictature, cet acteur majeur du mouvement démocratique est sollicité par sa ville natale, Douentza, afin qu'il se présente aux élections législatives de 1992. Il est élu avec brio sous les couleurs du parti Adema Pasj du président Alpha Oumar Konaré dont il est membre fondateur.

A ce titre, les premières grandes lois dignes

de ce nom du règne démocratique ont été adoptées sous sa gouverne. D'autres plus anciennes ont été révisées sous sa direction. Sous cette 1ère législature, le natif de Douentza a dirigé l'Hémicycle de main de maître à telle enseigne qu'il en récolta une double récompense.

Primo, les populations de Douentza lui renouvelent leur confiance absolue. Secundo, ses pairs députés lui confient un second et dernier mandat dans la 2è législature au terme d'un vote héroïque et historique contre son camarade de parti, Prof. Dioncounda Traoré, élu à Nara. Cerise sur le gâteau : Ali Nouhoum Diallo est porté, plus tard, à la tête du Parlement de la Cédéao basé à Abuja, au Nigéria.

Après ce mandat, Ali prend sa retraite politique, mais reste actif dans la vie politique du pays. Sa forte implication dans le retour de la paix au Mali, fondamentalement au Centre du pays, est prouvée.

Mais, le mieux qu'on puisse retenir chez Ali Nouhoum Diallo, c'est son franc-parler, sans langue de bois ; en témoignent certaines de ses confidences, révélations, vérités et affirmations.

L'une des plus récentes est cette analyse qu'il a écrite le 24 avril 2019 à propos des réformes institutionnelles qui sont, selon lui, loin d'être une priorité du moment. Mais, si le président de la République s'y prend du bon côté en organisant un vrai cadre de dialogue national, il peut réussir son coup, sans forcer. Un extrait : "...C'est dans ce climat d'incertitudes fortes, d'angoisse, de doute et de désespérance des citoyens et particulièrement des jeunes ; dans ces temps d'interrogations diverses et poignantes de toute la Nation qu'il est proposé d'organiser un référendum pour changer la constitution du 25 février 1992, procéder à des élections législatives et sénatoriales.

Ceux qui proposent ce référendum et des sénatoriales oublient que le Sénat n'a jamais fait l'objet d'un consensus. Qui plus est la Conférence d'Entente Nationale tenue du 27 mars au 02 avril 2017 à Bamako, a rejeté la possibilité d'une 2ème chambre autre que le Haut Conseil des Collectivités, innovation des acteurs du 26 mars 1991, et dont toutes les prérogatives n'ont pas été utilisées.

Mieux, les conditions qui ont amené le Mouvement Démocratique à se mobiliser contre le projet de référendum du 09 juillet 2017, reporté à une date ultérieure par décision prise

en Conseil des Ministres du 21 juin 2017, n'ont pas changé. La situation d'insécurité généralisée a empiré et le risque de partition du pays est plus évident que jamais. L'instauration de la charia dans la 8ème région administrative du Mali est désormais plus que probable, si le peuple malien tout entier ne se dresse pas contre cette éventualité. A moins que les Maliennes et les Maliens s'accrochent avec cette instauration.

Ces manœuvres de révision constitutionnelle visent essentiellement à substituer l'Accord de Bamako issu du processus de Ouagadougou et concocté à Alger à la Constitution du 25 février 1992.

Il n'est pas certain que le peuple malien dans toutes ses composantes, civiles et militaires, accepte cette substitution de l'Accord des 15 mai et 20 juin 2015 à la Constitution du 25 février 1992, adoptée par la Conférence nationale tenue du 29 juillet au 12 août 1991. Une constitution qui a fait l'objet d'un consensus national.

Les Institutions internationales, notamment la Minusma, parlent beaucoup de la nécessaire appropriation de l'Accord de Bamako concocté à Alger ! Comment peut-on amener un peuple à s'approprier un accord qu'il rejette au plus profond de lui-même ?

La Conférence d'Entente Nationale a largement démontré que les préoccupations du peuple malien sont aujourd'hui de ramener la paix, de réunifier le pays, d'assurer la sécurité de ses citoyens sur l'étendue du territoire national, de restaurer la cohésion nationale fortement entamée, d'arrêter l'effusion de sang. La question que s'est posée la Conférence d'Entente Nationale :

Le gouvernement a-t-il réellement signé avec ceux et celles qui sont d'accord avec la réunification du pays, d'accord pour que le drapeau malien flotte de nouveau dans tout l'Adrar d'où sont parties toutes les rebellions de 1963 à nos jours ; l'Adrar où semblent persister encore dans le tréfonds de certains citoyens du Mali, originaires de sa 8ème région, des velléités indépendantistes. Atteste de la persistance de cette velléité indépendantiste la récente décision du président de la CMA, l'honorable prince de l'Adrar Algabass Intalla.

Si le gouvernement a signé avec des parties qui ne sont pas en mesure d'arrêter l'effusion de sang malgré leur bonne volonté, la Conférence d'Entente Nationale a fortement recom-

mandé de discuter avec tous les fils, toutes les filles du Mali qui peuvent arrêter l'effusion de sang, ramener la paix et obtenir la réconciliation nationale. Des fils et des filles du Mali, y compris les djihadistes. La Conférence d'Entente Nationale estime que dans l'essence de sa vision, nul ne devrait pouvoir dicter au Mali avec laquelle ou lequel de ses enfants, il doit ou ne doit pas discuter.

Le Mali estime que sa souveraineté doit être respectée ! Il espère que ses amis de par le monde comprennent que dans le contexte actuel, une révision constitutionnelle si pertinente soit-elle, n'est pas indiquée.

Les urgences du Mali sont bien connues. Elles sont de recouvrer l'intégralité du territoire et la souveraineté nationale ; d'arrêter l'effusion de sang ; de restaurer la cohésion nationale ; de reconstruire son Ecole, son Armée et sa justice ; d'améliorer fortement la qualité de ses ressources humaines ; de définir la place des religieux dans la société malienne, et d'examiner la possibilité pour la Nation de leur accorder un Statut particulier comme la communauté Islamique le réclame par la voix du porte-parole de l'Imam Mahmoud Dicko, Monsieur Issa Kaou Njim ; et de répondre à la lancinante question du type d'Etat qu'il faut au Mali laïc et républicain...La constitution du 25 février 1992 n'est ni un tabou, ni un fétiche. Elle n'est pas parfaite. Elle a été déjà révisée par l'Equipe du Président Alpha Oumar Konaré. C'est le ministre Ousmane Sada ??? Sy qui a défendu le projet de loi portant révision de la loi constitutionnelle. Ce projet amendé a été adopté à la majorité des 2/3 constitutionnellement requise.

Le président Alpha Oumar Konaré n'avait pas jugé utile de soumettre au référendum la loi votée, pour des raisons que Dieu et lui seul connaissent...Aujourd'hui, le Premier magistrat du pays n'est autre que le président de la République Ibrahim Boubacar Keïta, qui avait inclus dans sa Déclaration de politique générale du 11ème mandat le projet de révision de la constitution du 25 février 1992. Il lui revient d'initier les Assises, les concertations, la Conférence nationale inclusive, souveraine, se déroulant dans le temps nécessaire. Peu importe l'appellation que portera ce Dialogue national...Si le Président s'engage dans cette voie, il bénéficiera du soutien de toutes les Maliennes et de tous les Maliens."

Dans un autre écrit publié le 7 mars 2020, Ali

Nouhoum Diallo se prononce sur l'annonce du président IBK, le 10 février 2020, d'ouvrir les pourparlers avec le chef djihadiste Iyad Ag Ghali. Il écrit : "...Au juste, pourquoi le président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, veut-il désormais se conformer aux décisions du peuple malien qu'il doit normalement redouter plus que tout autre. Pour arrêter l'effusion de sang au Mali. Pour éviter que continue à couler le sang de tous ceux qui sont venus aider les Maliens à recouvrer l'intégralité de leur territoire national, à stabiliser le pays, à sauvegarder la forme républicaine et la laïcité de l'État, à restaurer la cohésion sociale, le bon vivre ensemble, à en finir avec la terreur au Mali, dans tout le Sahel et dans le reste du monde. Le président Ibrahim Boubacar Keïta n'a jamais cessé de dire que son pays constitue un rempart pour l'Europe, pour toutes les anciennes puissances coloniales.

Au fait, que veulent négocier les Maliens ? Ceux qui ne savent pas ce que l'on peut négocier avec Iyad Ag Ali et Hammadoun Koufa ne sont blâmables que lorsqu'ils se dressent contre toute volonté de régler les problèmes par le dialogue. Ils ne savent pas quoi négocier, ils sont pardonnables. Quel homme sensé peut en vouloir à celui qui ne sait pas. Mais s'ils ne savent pas, qu'ils se taisent et laissent ceux qui savent, et à qui on a confié la tâche de négocier, de le faire..."

Sacré Ali Nouhoum Diallo, Grand Officier de l'Ordre national du Mali !

Ibrahim Boubacar Keïta (législature 2002-2007)

L'actuel président de la République du Mali (élu en 2013 et réélu en 2018), Ibrahim Boubacar Keïta, a occupé le perchoir du 30 juillet 2002 au 3 septembre 2007 avec le statut de deuxième président de cette institution sous la III^{ème} République. Son parcours politique et professionnel est impressionnant.

Né le 29 janvier 1945 à Koutiala, il occupe les fonctions de Premier ministre de 1994 à 2000 et de président de l'Assemblée nationale de 2002 à 2007. Il est élu à la présidence de la République du pays en 2013 et réélu en 2018. Il part en France à l'âge de 13 ans faire ses études secondaires au lycée Janson-de-Sailly à Paris et au lycée Askia-Mohamed de Bamako. Il étudie à la faculté des lettres de l'université de Dakar puis à l'université

Panthéon-Sorbonne et à l'Institut d'histoire des relations internationales contemporaines (Ihric), rattaché auprès de la même université. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'un Diplôme d'études approfondies en politique et relations internationales.

Il fréquente dans le même temps des milieux politiques de gauche radicale et la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France, où il se lie d'amitié avec le Guinéen Alpha Condé.

Après ses études, il est chargé de recherche au CNRS et enseigne les systèmes politiques du tiers monde au centre Pierre-Mendès-France, annexe de l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne. Son grand-père est mort lors de la bataille de Verdun.

De retour au Mali, il devient conseiller technique principal du Fonds européen de développement (FED), chargé de la mise en œuvre du premier programme de microréalisations par la Communauté économique européenne au Mali. Il est ensuite directeur-représentant de Terre des Hommes France (Tdhf), Ong française et internationale pour le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

De retour au Mali en 1986, il est militant de l'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (Adema-Pasj). Après la chute du dictateur Moussa Traoré en 1991, il est le directeur adjoint de la campagne d'Alpha Oumar Konaré pour l'élection présidentielle qui se tient en avril et mai 1992. Après son élection, le nouveau président le nomme en juin 1992 conseiller diplomatique, porte-parole du président de la République du Mali. En novembre 1992, il est nommé ambassadeur du Mali auprès de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Burkina Faso et du Niger.

En novembre 1993, il devient ministre des Affaires étrangères, des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine.

Quelques mois plus tard, le 4 février 1994, le président Alpha Oumar Konaré le nomme Premier ministre. Il occupe cette fonction jusqu'en février 2000, et préside l'Adema-Pasj.

En 1999, il devient vice-président de l'Internationale socialiste.

À l'approche de l'élection présidentielle de 2002, il ne parvient pas à imposer sa candidature pour succéder à Alpha Oumar Konaré et il démissionne du poste de Premier ministre le 14 février 2000, puis de la présidence du parti en octobre 2000. Il quitte alors l'Adema-

Pasj avec ses partisans pour fonder le Rassemblement pour le Mali (RPM), formation qu'il préside depuis juin 2001.

Candidat à l'élection présidentielle de 2002, Ibrahim Boubacar Keïta obtient 21,0 % des suffrages exprimés, au premier tour. Il arrive en troisième position, derrière Amadou Toumani Touré (28,7 %) et Soumaïla Cissé (21,3 %).

À l'issue des élections législatives, sa coalition obtient le plus de sièges, ce qui lui permet d'être élu président de l'Assemblée nationale. Ibrahim Boubacar Keïta est investi par son parti le RPM à l'élection présidentielle le 28 janvier 2007. Il axe sa campagne sur une opposition au président sortant, Amadou Toumani Touré, et récuse le consensus comme mode de gouvernement. Au premier tour, il obtient 19,2 % des voix, se plaçant ainsi en deuxième position, derrière Amadou Toumani Touré, qui est réélu avec 71,2 %. Il réalise son meilleur score dans le district de Bamako, avec 38,5 % des voix. Ibrahim Boubacar Keïta conteste ces résultats, accusant les partisans du président sortant de fraudes. Il rejoint ainsi les autres candidats de l'opposition, regroupés au sein du Front pour la démocratie et la république (FDR). La Cour constitutionnelle rejette finalement les requêtes déposées par ces candidats. Ibrahim Boubacar Keïta, au nom du FDR qu'il préside, tout en maintenant ses accusations de fraudes, prend acte de la décision de la Cour constitutionnelle et reconnaît Amadou Toumani Touré comme le président du Mali.

Le 26 juillet 2011, Ibrahim Boubacar Keïta est désigné candidat du Rassemblement pour le Mali à l'élection présidentielle de 2012. Trois mois plus tard, neuf partis politiques rallient sa candidature, dont le Mouvement pour l'indépendance, la renaissance et l'intégration africaine (Miria) et l'Union des Maliens pour le progrès (UMP). Dans le cadre du coup d'État de 2012, Ibrahim Boubacar Keïta adopte une stratégie qui se révélera payante en rejetant le putsch tout en acceptant des concertations avec les militaires.

L'élection présidentielle se tient finalement en 2013, après une guerre contre les djihadistes. Ibrahim Boubacar Keïta arrive en tête du premier tour. Au second tour, avant même la proclamation des résultats officiels, son adversaire, Soumaïla Cissé, reconnaît sa défaite. Les résultats lui accordent 77,6 % des voix contre 22,4 % pour Cissé.

Il prête serment le 4 septembre 2013 devant la Cour suprême.

Le 19 juillet 2018, pour la première fois depuis le début de son mandat, Ibrahim Boubacar Keïta se rend à Kidal, localité contrôlée par les ex-rebelles de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA).

Il annonce sa candidature à un second mandat le 28 mai 2018. Si en 2013, il bénéficiait de l'image de sauveur du Mali, en 2018, la paix qu'il avait promise n'est toujours pas arrivée, alors que des groupes armés et djihadistes continuent de sévir. La croissance économique est de 5 %, l'inflation basse, la situation budgétaire stable et la production de coton est répartie, mais le Mali souffre encore d'un chômage inquantifiable, d'une forte pauvreté et d'un système éducatif précaire, l'Ocde estimant qu'un tiers des jeunes sont illettrés. Sa présidence a également connu une importante instabilité gouvernementale (cinq Premiers ministres et sept remaniements en cinq ans) ainsi que des affaires de corruption et de népotisme.

Au premier tour de l'élection présidentielle, Ibrahim Boubacar Keïta arrive en tête avec 41,4 % des voix, contre 17,8 % pour Soumaila Cissé. Ces résultats officiels font l'objet d'une contestation pour fraudes de la part de 18 candidats du premier tour réunis lors d'une conférence de presse commune. C'est la première fois qu'un président sortant se retrouve en ballottage pour un second tour dans l'histoire du Mali. À l'issue du second tour, Ibrahim Boubacar Keïta est réélu avec 67,2 % des suffrages. Si l'opposition conteste ces résultats, l'Union européenne, avec 90 observateurs dans 440 bureaux de vote, indique ne pas avoir constaté de fraude au second tour.

Il prête de nouveau serment le 4 septembre 2018 devant la Cour suprême.

Le 22 avril 2019, Ibrahim Boubacar Keïta nomme Boubou Cissé à la fonction de Premier ministre.

Après plusieurs années de reports du scrutin, et malgré la pandémie de Covid-19 qui frappe le Mali, l'enlèvement du chef de file du principal parti d'opposition Soumaila Cissé et de son équipe de campagne ainsi que de plusieurs agents électoraux et observateurs par un groupe djihadiste, et les menaces de représailles faites par des groupes terroristes envers les électeurs qui se rendraient aux urnes, Ibrahim Boubacar Keïta décide, contre l'avis de

son opposition, de maintenir les élections législatives aux des 29 mars et 19 avril 2020. Tout s'est bien passé et le président de la nouvelle Assemblée élu.

Ibrahim Boubacar Keïta est marié à Keïta Aminata Maïga, et a quatre enfants dont Karim, député réélu en Commune IV du district de Bamako, président sortant de la Commission Défense-Sécurité-Protection civile et marié à une fille d'Issaka Sidibé, président sortant de l'Assemblée nationale, réélu à Koulikoro.

Dioncounda Traoré (Législature : 2007-2012)

Dioncounda Traoré est né le 23 février 1942 à Kati. En 1997, il échoue en finale de lutte pour le perchoir face à Ali Nouhoum Diallo.

En 2002, il y a une opportunité de placer un député de l'Adema à la tête de l'Assemblée pour la troisième fois consécutive. En effet, la candidature du parti de l'Abeille a été suscitée au sein de l'Hémicycle par un groupe de députés, mais en sa qualité de président de l'Abeille du Pasj depuis le départ d'IBK en 2000, il décline l'offre d'affronter celui-ci au nom du principe sacrosaint du fait majoritaire. Ibrahim Boubacar Keïta, alors président du RPM, élu en commune IV de Bamako, est élu. La deuxième tentative personnelle de Dioncounda est la bonne. Le Prof. bat Me Mountaga Tall et occupe le perchoir de 2007 à 2012. Il est constitutionnellement désigné président de la République par intérim du 12 avril 2012 au 4 septembre 2013. Qui est-il ?

Dioncounda Traoré poursuit ses études à Kati, sa ville natale, puis à Nara, Kayes et à Fréjus, en France (son père Sékou Traoré, qui aurait été le premier chef d'état-major général des forces armées maliennes à la suite de l'éclatement de la Fédération du Mali, appartenait à l'armée et avait été formé à l'École préparatoire des officiers d'Outre-mer implantée dans cette ville du Sud de la France).

Il obtient le baccalauréat au lycée Terrassonde-Fougères (actuel lycée Askia) à Bamako en 1961. Il poursuit ensuite des études supérieures en Union soviétique, en Algérie (à l'université d'Alger) et en France, et obtient un doctorat en mathématiques. Fonctionnaire, il est directeur général de l'École nationale d'ingénieurs du Mali.

Militant syndical et politique au sein des associations combattant le régime de Moussa

Traoré, il est l'un des cofondateurs en 1990 de l'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (Adema-Pasj).

Le 9 juin 1992, à la suite de l'élection d'Alpha Omar Konaré, Dioncounda Traoré est nommé ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Modernisation de l'Administration, puis le 16 avril 1993, il devient ministre d'État, ministre de la Défense nationale et enfin ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine du 25 octobre 1994 jusqu'au 24 août 1997.

En 1997, Dioncounda Traoré n'est plus ministre, mais entame une carrière de député. Il est élu député de Nara et préside le groupe Adema-Pasj pendant toute la législature 1997-2002.

En 2002, candidat à sa succession, il est battu aux élections législatives.

En octobre 2000, à la suite du départ d'Ibrahim Boubacar Keïta de l'Adema-Pasj, Dioncounda Traoré prend la présidence du parti.

Après le succès de son parti aux élections législatives maliennes de 2007 (qui n'a cependant pas présenté de candidat à l'élection présidentielle), Dioncounda Traoré est élu président de l'Assemblée nationale le 3 septembre 2007, par 111 voix, contre 31 pour Mountaga Tall du Congrès national d'initiative démocratique (Cnid) et cinq bulletins nuls.

Le 30 juillet 2011, les délégués des 53 sections de l'intérieur et ceux des 23 sections de l'extérieur de l'Adema-Pasj approuvent à l'unanimité la candidature de Dioncounda Traoré à l'élection présidentielle prévue en avril 2012. En janvier 2012, le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), rejoint par le mouvement salafiste Ansar Dine, déclenche une insurrection dans le nord du Mali.

Le 21 mars 2012, de jeunes militaires maliens, conduits par le capitaine Amadou Haya Sango, renversent le président de la République Amadou Toumani Touré lors d'un coup d'État, dont le mandat expirait trois mois plus tard. Des sanctions économiques sont prises par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Profitant de la confusion, le MNLA et Ansar Dine occupent les trois régions du nord du Mali. Le MNLA proclame unilatéralement l'indépendance de l'Azawad, indépendance non reconnue par la communauté internationale. Le coup d'État est

également condamné par la communauté internationale, dont la Cédéao, laquelle prend des sanctions.

Une médiation, menée sous l'égide de la Cédéao par le Burkina Faso, aboutit à un accord le 6 avril 2012 : le président Amadou Toumani Touré accepte de démissionner et Dioncounda Traoré, président de l'Assemblée nationale, devient président de la République par intérim. Le 7 avril 2012, Dioncounda Traoré, réfugié au Burkina Faso à la suite du coup d'État, rentre à Bamako pour prendre ses fonctions et organiser des élections démocratiques.

Le 8 avril 2012, Amadou Toumani Touré annonce officiellement qu'il démissionne de ses fonctions présidentielles, ouvrant la voie au départ de la junte. Dioncounda Traoré est investi président de la République par intérim le 12 avril et nomme Cheick Modibo Diarra au poste de Premier ministre le 17. Il laisse par ailleurs la présidence de l'Assemblée nationale à Younoussi Touré.

Le 21 mai 2012, il est violemment attaqué par une foule en colère jusque dans son bureau. Il part se faire soigner en France et regagne son pays le 27 juillet suivant. Il doit alors travailler à la formation d'un gouvernement d'union nationale.

En décembre 2012, le chef de la junte le capitaine Sanogo exige la démission de Cheick Modibo Diarra. À la suite de cette démission, Dioncounda Traoré nomme Diango Cissoko au poste de Premier ministre.

L'élection présidentielle qui se tient les 28 juillet et 11 août 2013 s'achève sur la victoire d'Ibrahim Boubacar Kéïta auquel Dioncounda Traoré transmet le pouvoir le 4 septembre suivant.

Le 20 juin 2019, Dioncounda Traoré est nommé Haut représentant du président de la République pour le Centre, suite aux massacres interethniques entre populations peuls et dogons, sur fond de présence djihadiste dans la région, dans le Centre du Mali. Il a pour mission de trouver des solutions pour mettre fin à l'insécurité dans la région de Mopti. Mais les fruits tardent.

Younoussi Touré (législature: 2012-2013)

Député élu à Niafunké en 2007, Younoussi Touré était 1er vice-président de l'Assemblée nationale au moment du putsch de mars 2012.

Dioncounda Traoré porté à la tête de l'Etat par intérim, il prend les rênes de l'Assemblée le 12 avril 2012 et ce, jusqu'au 22 janvier 2014. Younoussi Touré est né le 1er janvier 1941 à Niodougou (cercle de Niafunké, région de Tombouctou).

L'honorable Younoussi Touré, président de l'Assemblée nationale PI

Il a suivi ses études primaires et secondaires à Niafunké, à l'École des artisans soudanais, à l'École normale de Sévaré, à l'École normale de Katibougou et au lycée Askia Mohamed, avant d'aller à l'Université de Dakar à l'École de formation technique de la Banque de France. Il est titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences économiques.

Younoussi Touré a travaillé à la Banque centrale du Mali où il a été directeur général avant de devenir conseiller spécial du Gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao).

Nommé Premier ministre le 9 juin 1992 par le président Alpha Oumar Konaré, il démissionne le 12 avril 1993 et a été remplacé par Me Abdoulaye Sékou Sow. Membre fondateur de l'Union pour la République et la Démocratie (URD), il en était le président quand, en septembre 2007, il est élu premier vice-président de l'Assemblée nationale.

À la suite du coup d'État de mars 2012, Dioncounda Traoré, président de l'Assemblée nationale, a pris ses fonctions de président par intérim du Mali en avril 2012. Par conséquent, le poste de président de l'Assemblée nationale a été considéré comme vacant, et Touré, premier vice-président de l'Assemblée nationale, lui a succédé à ce poste. La décision de déclarer le poste vacant et de désigner un successeur a été renvoyée à la Cour constitutionnelle pour confirmation, et la Cour a donné son approbation le 8 juin 2012. Il a continué de présider l'Assemblée nationale jusqu'aux élections législatives de novembre 2013, au cours desquelles il ne s'est pas porté candidat à une réélection.

Lors du troisième congrès ordinaire de l'URD en novembre 2014, Soumaila Cissé a succédé à Younoussi Touré à la présidence de l'URD. Younoussi Touré a été désigné président d'honneur. Depuis, il a pris sa retraite politique.

Issaka Sidibé (législature 2013-2020)

Isaac, de son vrai nom Issaka Sidibé est né le 26 juin 1946 à Koulikoro, ville située à 60 km de la capitale Bamako, qui l'a élu député pour la première fois en 2002, aux heures de gloire du parti RPM. Durant cette législature, Issaka Sidibé a été le Rapporteur général de la Commission des finances, de l'économie et du plan.

L'Honorable Issaka Sidibé sera élu une deuxième fois en 2013 et est promu 5ème président démocratique de l'Institution.

Ainsi, il dirige l'Hémicycle du 22 janvier 2014 au 11 mai 2020. A cette dernière date, il échoue à rempiler jetant l'éponge même avant le début du combat ayant bien interprété la menace grandissante du jeune Moussa Timbiné. Consolation de taille cependant : le mérite d'avoir été réélu par les populations de Koulikoro.

Au plan professionnel, Isaac est un inspecteur des douanes de classe exceptionnelle, 3ème échelon. Titulaire d'une maîtrise en droit privé avec mention assez bien à l'École Nationale d'Administration de Bamako, Issaka Sidibé a exercé comme contrôleur des douanes.

Employé au port de Dakar de 1968 à 1975, Issaka a été le chef de brigade des douanes des aéroports de 1983 à 1985, chef de la brigade de Faladié puis celui de la brigade BNPP avant de devenir le chef de subdivision des douanes de Mopti en 1991.

De 1992 à 1996, Issaka Sidibé sera le chef de subdivision des douanes de Bamako.

Il s'est ensuite spécialisé dans les recherches et les poursuites des infractions douanières avant de s'impliquer particulièrement dans le contrôle des opérations de dédouanement, notamment en matière d'exonérations douanières. Il a aussi servi comme premier responsable de la section des frontières et à la subdivision des enquêtes douanières.

Issaka Sidibé a aussi servi dans le domaine du contrôle des voyageurs et des moyens de transport dans le cadre du contrôle des opérations de change à l'Aéroport International de Bamako-Sénou. Il est l'un des pionniers dans ce domaine.

Très engagé dans le domaine sportif à travers son implication au premier plan au sein de la ligue de cyclisme de Bamako, de la Fédération malienne de cyclisme, du Comité national olympique et sportif du Mali, de la Fédération malienne de football, entre autres, Issaka Si-

dibé, qui a suivi une formation militaire au Centre Boubaacar Sada Sy de Koulikoro en 1982, est marié et père de 5 enfants dont l'épouse d'un des enfants du président de la République, à savoir son collègue député, l'Honorable Karim Kéïta.

Moussa Timbiné (législature 2020-2025)

Moussa Timbiné, député élu en Commune V du District de Bamako, a la particularité d'être le plus jeune président de l'Assemblée nationale du Mali, toutes Républiques confondues. Il aura 46 ans le 14 juillet prochain, jour de la prise de la Bastille et de la fête nationale de la France. Il n'a pas encore une semaine de règne à la tête la deuxième institution du Mali, élu le 11 mai, une autre date qui compte dans les annales et qui a vu les Maliens accorder à Alpha Oumar Konaré un deuxième et dernier mandat à la tête du pays. C'était en 1997. A ce titre, ce jeune dogon originaire de Bandiagara conduira la législature 2020-2025. Sa brillante élection du 11 mai 2020 face au président du parti Yelema Le changement, Moussa Mara, élu en Commune IV du district de Bamako (134 voix pour contre 8 pour son adversaire, 3 bulletins nuls et 2 députés absents) n'a guère surpris les observateurs de la scène politique malienne. Le jeune homme a eu une ascension politique fulgurante aussi bien au sein du parti RPM qu'à l'Assemblée nationale.

Membre fondateur du Rassemblement Pour le Mali (Rpm) en juin 2001, il en est aujourd'hui le président du Bureau National de la Jeunesse et le président de la jeunesse Ensemble Pour le Mali (EPM), ainsi que le secrétaire général de la Section V du RPM.

A l'Assemblée nationale, Moussa Timbiné a commencé, en 2014, comme Premier Secrétaire Parlementaire, et Membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation, de la justice et des institutions de la République et des jeunes parlementaires. En 2015, il est 9ème vice-président du bureau. En 2016, il est porté président du Groupe Parlementaire Rpm (79 députés) et de l'Inter-groupe de la Majorité Parlementaire. Enfin, Timbiné est promu 1er vice-président de l'Assemblée nationale de 2017 jusqu'au 11 mai 2020.

En matière de politique au plan international, Timbiné fut successivement membre de l'Union Parlementaire des États membres de l'OCI, de l'Assemblée Parlementaire Afrique Caraïbes Pacifique et Union Européenne (ACP-UE), et chef de la délégation malienne auprès de l'Union Interparlementaire, avec un passage comme vice-président du Groupe Afrique.

Le jeune président de l'Assemblée nationale du Mali, passé par le Lycée Hamadou Dicko de Sévaré (avec en poche le bac en Sciences Exactes), est doctorant en Innovation, Intelligence Économique et Développement à l'Institut d'Études Supérieures de Commerce et de

Communication Internationale de Toulon, en France, et détenteur de Master Pro en Marketing Touristique et Événementiel à la F.M.S.A de Sousse en Tunisie. Auparavant, il avait fréquenté la Faculté des Sciences et Techniques (Fast) jusqu'au niveau DEUG, puis l'Institut universitaire de gestion (IUG) où il décroche un DUT en Finances-Comptabilité.

Le nouvel homme fort du Parlement malien place son mandat sous le signe de la transparence ; s'engage à défendre les valeurs fondatrices du Mali et à se battre auprès de ses collègues députés pour l'adoption des lois en faveur du renforcement de la défense, de la sécurité et de la cohésion sociale, de l'ancrage de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'État de droit ; au développement des infrastructures rurales, l'autosuffisance alimentaire, le renforcement du plateau technique sanitaire, l'amélioration des conditions de travail des agents de santé, un système éducatif de qualité et stable tourné vers l'employabilité, la formation, la représentativité et la responsabilisation de la jeunesse, la promotion des arts, de la culture et du sport, l'accompagnement et la protection des Maliens.

Moussa Timbiné

Marié et père de 4 enfants, Moussa Timbiné parle le français, l'anglais, le peuhl, le dogon et le bambara. Il est président de l'Université Internationale d'excellence de Bamako ouverte avec des partenaires tunisiens.



Tieman Hubert Coulibaly président de l'UDD et de l'ARP : « Un gouvernement d'union nationale est nécessaire aujourd'hui au Mali »



La participation de l'Union pour la démocratie et le développement (Udd) et du regroupement Alliance pour la République et le progrès (ARP) au dernier scrutin législatif, le maintien ou non de Boubou à la Primature, la formation du nouveau gouvernement, l'élection de Timbiné au Perchoir, la présidentielle de 2023...sont, entre autres, les sujets sur lesquels nos confrères de Aujourd'hui Mali se sont entretenus avec l'ancien ministre de la Défense, des Affaires étrangères et aussi de l'Administration territoriale, Tiéman Hubert Coulibaly, non moins président du parti Udd et du regroupement politique Arp.

Aujourd'hui Mali : Aux dernières élections législatives, l'Udd passe de 1 à 4 députés. Quelle appréciation en faites-vous ?

Tiéman Hubert Coulibaly : Forcément, c'est une appréciation positive. Mais je ne peux pas

dire que ma satisfaction est totale pour la simple raison qu'au regard des résultats que nous avons comptabilisés, notre parti aurait pu ou aurait dû avoir plus de députés. De notre point de vue, l'Udd aurait dû compter 7 députés au lieu de 4 car nous réaffirmons que nous avons gagné l'élection à Mopti tout comme à Ténenkou, mais la Cour constitutionnelle a tranché en notre défaveur, donc il n'y a plus de recours possible et nous tirons les leçons de ce qui s'est passé à notre propre niveau.

Nous sommes obligés aussi de tirer ces leçons au niveau national. Nous avons fini avec l'élection de 2020, il y en aura d'autres, même si nous ressentons un peu d'amertume et de regret par rapport à ce qui s'est passé. Mais nous disons que l'exercice démocratique consiste à tirer les leçons et à faire en sorte que certaines causes qui conduisent à des phénomènes désagréables peuvent être combattues au moyen d'actions légales sur le plan politique et législatif pour que notre pratique de la démo-

cratie présente de meilleurs visages, d'élection en élection.

M. Le président, vous affirmez que votre parti a gagné les élections législatives à Ténenkou et à Mopti. Quels sont les éléments de preuves à votre disposition et qui vous permettent de parler avec une telle certitude ?

Nous avons beaucoup d'éléments à cet effet. Par exemple, pour la circonscription électorale de Mopti, notre liste a gagné dans 90% des quartiers de la commune urbaine de Mopti. Cela est un fait qui ne s'est jamais produit au cours de l'histoire des élections législatives de notre pays dans cette circonscription électorale, à savoir Mopti. Au surplus, à Koubaye, à Ouromodi, à Soye, Dialloubé il n'y a pas eu d'élections dans ces localités, mais des résultats ont été fabriqués pour ces zones et comptabilisés.

Beaucoup d'éléments attestent la véracité de mes propos. Mais malgré toutes les actions que nous avons menées au niveau administra-

tif et sur le plan judiciaire, ce qui s'est passé au premier tour a été répété au second tour. Au passage, vous savez qu'après le premier tour, le Procureur du Tribunal de Grande instance de Mopti s'est saisi de cette affaire de bourrage d'urnes. Il a administré une condamnation sévère de trois ans d'emprisonnement ferme à l'endroit de prévenus coupables de cette subtilisation d'urnes lors du premier tour. Au second tour, les mêmes acteurs ont utilisé les mêmes moyens pour inventer des voix au bénéfice de la liste adverse. Donc je persiste qu'à Mopti nous avons gagné les élections.

Quant à Ténenkou, au second tour, notre liste est arrivée en tête avec 96 voix d'avance, il a fallu que l'administration, en complicité avec nos adversaires, aille inventer des voix dans la commune de Sougoulbé et la commune de Dia, précisément dans les villages de Tenema et Dioboye.

Dans ces deux villages aussi, il n'y a pas eu de vote, mais malgré tout 500 voix ont été fabriquées dans ces deux localités et ont même entraîné des quiproquos sur des documents qui ont été constatés lors de la centralisation des résultats.

Puis, en revenant sur le cas de Mopti, je vous demande simplement de mettre la main sur le rapport de la Ceni sur le cercle de Mopti qui établit aussi exactement ce que je vous ai dit. Donc c'est clair que dans ces deux circonscriptions nous avons gagné les élections, mais je répète encore une fois de plus, je suis un républicain, je respecte les institutions de mon pays. En aucune manière je ne peux agir dans l'objectif de les affaiblir ou de les décrédibiliser. Au contraire, je travaillerai à faire en sorte que leur propre action renforce leur crédibilité car quand on ne croit plus aux institutions, cela crée une situation à déstabiliser le pays. Mon positionnement est de faire en sorte que nous devions nous battre pour réformer ce système parce qu'en tant que tel il est devenu nocif pour la République. Nous ne pouvons pas continuer à regarder ce genre de pratiques s'opérer et penser que nous allons pouvoir pacifier le pays. Donc dans les semaines et les mois à venir, dans notre action au sein de la majorité présidentielle, nous allons être porteur de projet de réforme du mode de scrutin.

A cet égard, qu'est-ce que vous proposez donc ?

Je propose que le mode de scrutin pour l'élection des députés soit la proportionnel. Cela

éviterait beaucoup d'arrangements qui ne font pas honneur à personne et ce mode de scrutin permettrait d'assurer cet élément important de la pratique démocratique qu'est l'idéal de représentativité.

Pour certains, la démocratie est vivace si tout le monde participe or ce n'est pas seulement un objectif de participation, mais plutôt un idéal de représentativité. Il faut que ceux qui sont élus soient représentatifs du peuple. Il faut que ceux qui donnent le mandat se reconnaissent en ceux qui l'exercent. Si tel n'est pas le cas, nous naviguerons de malentendu à malentendu. Donc nous allons inscrire ces réformes dans nos objectifs. Aussi, il faut que les juristes de notre pays se penchent sur le traitement du contentieux électoral. Deuxièmement, en tant qu'ancien ministre de l'Administration territoriale, je le dis, nous devons aussi nous interroger sur le rôle de l'Administration dans la gestion des opérations électorales. En tout cas, l'agence permanente des élections qui a été prévue depuis plusieurs années pourrait être utile. Je pense qu'il ya ce triple regard à jeter non seulement sur le mode de scrutin, mais aussi sur le rôle de l'Administration et la prise en charge du contentieux électoral.

Sur un tout autre plan, est-ce que la moisson a été bonne pour le regroupement que vous présidez ?

Oui, deux partis membres de l'Arp sont présents à l'Assemblée nationale avec 14 députés. Il s'agit du MPM qui a eu 10 députés et de l'UDD qui en a eu 4.

Et depuis quelques jours nous enregistrons des manifestations de sympathie et intentions d'adhésion. Aussi, je pense qu'à l'Assemblée nationale, en plus des députés génétiquement Arp (Udd-Mpm) d'autres formations vont nous rejoindre pour siéger au sein de notre groupe. Aujourd'hui, nous sommes rassurés pour dire que notre groupe parlementaire pourrait compter plus de 20 députés.

Actualité oblige ! Quelle appréciation faites-vous de l'élection de Moussa Timbiné au perchoir ?

Je félicite le président Timbiné pour son élection. Il faut dire qu'il a été plébiscité à l'Hémicycle. Elu non seulement par les députés de la majorité présidentielle qui ont voté pour

lui, ce qui est normal, mais aussi il a bénéficié des voix de l'opposition. C'est très bien, mais cela a aussi un sens. C'est aussi un message. Il faut désormais savoir décrypter ce message. Le président de l'Assemblée doit devoir travailler à équilibrer les relations entre les différents groupes politiques qui vont siéger à l'Assemblée nationale.

Il va devoir donner une réponse à ce vote massif exprimé pour lui en exerçant sa présidence dans une grande sagesse, en préservant les équilibres. Mais aussi et surtout en travaillant de manière à ce que les textes qui vont passer et qui concerneront les réformes institutionnelles, les réformes politiques, des questions territoriales, soient traitées avec équidistance. Parce que quand vous êtes élus de cette manière-là, cela veut dire que beaucoup ont placé en vous un espoir, si minime soit-il. Il conviendrait que le président Timbiné travaille dans cet état d'esprit. Je l'ai appelé au téléphone pour le féliciter, je lui ai aussi adressé une lettre officielle dans laquelle j'ai évoqué ce point de vue. Monsieur Timbiné a eu beaucoup de chances et je souhaite que cette chance l'accompagne durant le temps qu'il exercera cette présidence.

Donc il pourra compter sur votre accompagnement ?

Bien sûr ! Il peut compter sur l'Arp. Nous sommes un regroupement de la majorité présidentielle. Je l'ai dit à plusieurs reprises dans vos colonnes, même si certains ont toujours insisté à nous faire passer pour autre chose. Nous sommes un regroupement de la majorité qui a son identité. Nous travaillerons de manière à apporter une contribution positive à l'action du gouvernement. Nous sommes aussi signataire de l'accord politique de gouvernance. Depuis le début du mandat d'Ibrahim Boubacar Keïta, nous l'avons accompagné de manière loyale et l'Arp compte aujourd'hui des partis qui étaient opposés au président lors de son premier mandat, mais qui aujourd'hui ont décidé de l'accompagner dans l'objectif de la stabilisation du pays.

Tieman Hubert est-t-il prêt à faire son entrée au gouvernement s'il est sollicité ?

Vous savez, moi j'ai eu beaucoup de chance car j'ai eu le privilège de servir à un très haut ni-

veau. D'abord le président Dioncounda Traoré m'a fait confiance, puis le président IBK. De très, très hautes missions m'ont été confiées, j'ai essayé de les accomplir du mieux que je pouvais. Je suis un homme politique, chef de regroupement politique. Me mettre en mission pour mon groupe politique, mais aussi en mission pour le Mali quand le Mali le souhaite, on ne peut refuser. Mais je ne suis pas dans une course au fauteuil.

L'Arp compte beaucoup de cadres tout comme l'Udd et si les plus hautes autorités sollicitent l'Arp, nous répondrons présent. Maintenant qui et qui iront au gouvernement pour ces missions, ça on verra bien. Sinon, personnellement, je ne suis pas obsédé par mon propre sort.

Aujourd'hui, je suis plutôt préoccupé par le sort du pays, notamment comment faire en sorte que la prochaine équipe gouvernementale puisse répondre aux attentes des Maliens et de régler les problèmes car les problèmes que nous avons sont nombreux. Il faut à cet effet mettre un gouvernement sur place qui puisse aider le président de la République à atteindre ses objectifs.

Un gouvernement animé par des cadres créatifs, audacieux, qui se mettront en mission exclusive du Mali. Je pense que pour le prochain gouvernement, le président de la République doit penser à un gouvernement d'union nationale. Cela permettrait de mettre les compétences de tous bords au travail, de pouvoir compter sur tout le monde, mais à condition que chacun joue le jeu de manière loyale. Je pense que cela aidera son Premier ministre.

Votre point de vue par rapport au maintien ou non du Premier ministre Boubou Cissé ?

Je pense que Boubou Cissé fait bien son travail, il fait du mieux qu'il peut car la situation n'est pas facile. Nous avons servi au gouvernement ensemble, il a été ministre des Mines, il a été ministre de l'Economie, je l'ai toujours vu faire son travail avec une grande abnégation, une grande compétence. Maintenant, il y a des problèmes immédiats qu'il va falloir régler avec l'aide de la nouvelle Assemblée nationale. Il s'agit des questions de réformes territoriales, des réformes sociales, il y a aussi le problème des enseignants. Tout ça dans un contexte de raréfaction des ressources in-



ternes. Il convient aujourd'hui d'engager une double réflexion sur le plan économique et financier, mais aussi sur le plan social de manière à régler ces problèmes-là. Je crois que l'idée d'un gouvernement d'union nationale de 25 à 30 membres pourrait aider à la résolution de ces problèmes. Cependant, que Boubou Cissé reste ou pas, le choix relève du président IBK.

Quels sont aujourd'hui vos rapports avec le président IBK ?

Nous avons des rapports normaux. Je suis chef d'une coalition de la mouvance qui le soutient. De mon point de vue, nos rapports sont bons. 2023, c'est dans moins de 3 ans. Est-ce que votre parti ou votre regroupement va présenter un candidat ?

Il est certain que l'Arp aura un candidat, mais à la question de savoir qui sera le candidat. On verra bien.

Soumaïla Cissé, chef de file de l'opposition est porté disparu depuis près de deux mois. Pour avoir servi à de hautes fonctions, selon vous est-ce qu'il existe des éléments rassurants quant à son éventuel retour ?

Je prie Dieu tous les jours pour son retour en bonne santé. L'enlèvement de Soumaïla Cissé est une grande tristesse. D'ailleurs, Soumaïla nous manque et nous vivons douloureusement sa captivité.

Dans ce contexte, il faut tout faire, pour que ceux qui l'ont enlevé se mettent dans les dispositions de le libérer, quel que soit le prix. Je voudrais dire que ces affaires-là ne se règlent

pas sur la place publique. Elles se règlent dans la grande discrétion.

Votre mot de la fin ?

Je vous remercie pour l'opportunité que vous me donnez aujourd'hui. Notre pays est saisi d'une grande mauvaise humeur qui traverse Sikasso, Kayes, Bamako, la pandémie à Covid19, les suites des élections législatives, cette bavure policière à Kayes qui sera punie, mais qui crée une situation d'angoisse. Donc plus que jamais, nous devons travailler à l'unité, à la cohérence. Il ne faut pas se saisir de ces situations-là pour penser que les institutions sont fragilisées et conduire des actions malveillantes.

Il faut au contraire cultiver l'espoir pour dire que les temps sont durs et nous devons serrer la ceinture, nous devons faire en sorte que les gens de bonne foi se retrouvent pour proposer au Pays des solutions qui peuvent lui apporter le meilleur. Il faut travailler avec bonne foi car ce pays-là est le nôtre, personne ne pourra chasser un Malien dans son pays, mais il faut permettre à chaque Malien de vivre dans son pays de manière à ce qu'il puisse être heureux. L'Arp travaillera de bonne foi pour apporter, tant que cela est possible, nos propositions de solutions afin d'aider ceux qui ont les commandes à pouvoir faire face à ses difficultés-là.

■ Réalisé par El Hadj A.B. HAIDARA et Kassoum THERA

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Ramadan : Le blues des vendeuses de beignets

Les beignets, en période de ramadan, après les dattes, sont les mets préférés des jeunes. Cependant, cette année les affaires ne sont pas bonnes du côté des vendeuses de beignets.

Pendant le ramadan, les vendeuses de beignets sont à chaque coin de rue. Habituellement, car, cette année tel n'est pas le cas. Covid-19 n'a pas épargné ce secteur non plus.

Avec la venue de la pandémie, les mesures préventives ont été prises pour limiter les risques de propagation du virus. Et ces mesures ont eu

un impact négatif sur le business des vendeuses de ces galettes qui voient leur économie partir en vrille.

Rokia Fofana, vendeuse de beignet a ainsi vu son commerce péricliter. Elle est installée dans ce commerce depuis fort longtemps, ramadan ou pas. La majorité de ses clients était des étudiants de la faculté de médecine et de la pharmacie, qui malheureusement sont rentrés chez eux suite à la fermeture des classes.

Elle vendait 20 kg de mil de beignets chaque jour et parfois plus, excepté les week-ends car

les étudiants rejoignaient leur famille. Malheureusement, cette année les choses ne sont pas pareilles, car notre interlocutrice vend moins que d'habitude.

“Actuellement mon commerce a chuté. De 20 kg ou plus, je suis à 8 kg de mil. Le marché n'est pas au top comme les années précédentes. Grâce à cette vente, j'assurais les habits des enfants pour la fête. Je ne fais que prier pour qu'un miracle se produise avant la fête”.

Cette crise risque de perturber la fête dans beaucoup de familles. Certains parents se demandent déjà comment combler les attentes des enfants en plus de la tontine de viande, car, qui dit fête dit mets succulents et bonne humeur. Et cette année, la morosité menace la fête.

■ Oumou Fofana





Coronavirus au Sénégal : Sont-ils en train de nous rouler dans la farine ?

Le Sénégal a connu son premier cas positif au coronavirus le 2 mars 2020. Pour empêcher la pandémie de se propager, le président Macky Sall a pris des mesures phares le 16 mars, à l'issue d'une réunion avec plusieurs autorités. Il s'agit notamment de la fermeture des écoles, des lieux de culte, suivie de la proclamation l'état d'urgence assorti d'un couvre-feu le 23 mars, alors que le pays ne comptait que 79 cas positifs et 8 guérisons. Dans une nouvelle adresse à la nation le 11 mai, Macky Sall a annoncé un assouplissement de l'état d'urgence comprenant la réduction de la durée du couvre-feu, la réouverture des lieux de culte, la reprise des cours dans les classes d'examen, le 2 juin. Sans oublier la réouverture des marchés hebdomadaires communément appelés « loumas ».

Au regard de ces nouvelles mesures et compte tenu de la courbe ascendante de la maladie (2426 cas confirmés, 949 guéris, 25 décédés et 1454 sous traitement, au 16 mai), force est de constater que cette lutte contre le coronavirus au Sénégal est souillée d'incohérences, de doutes, de bizarreries sur les chiffres déclarés par le ministère de la Santé, même si l'on est convaincu que la maladie existe. A cette démarche incohérente du président Macky Sall, vient s'ajouter le débat sur la fia-

bilité des tests réalisés par l'Institut Pasteur de Dakar. Dans un article publié vendredi, PressAfrik a fait une révélation. En effet, dix (10) médecins de l'ORL de l'hôpital Fann, déclarés positifs au Covid-19, sont revenus négatifs, après un second essai. Allons-nous avoir les mêmes chiffres si on refait les tests sur les plus de 2.400 cas confirmés ?

Interpellé par le journal Libération, l'Institut Pasteur n'a trouvé rien à dire, si ce n'est qu'il n'a jamais dit que les résultats sont positifs, affirmant plutôt que ces derniers n'étaient pas conformes en raison d'erreurs sur la fiche de prélèvement. De nombreux prélèvements ont été effectués, ils sont revenus négatifs. Les 10 agents ont pu ainsi reprendre leur travail le même jour, conclut le journal.

Quant au directeur de cabinet du ministère de la Santé, Dr Alyose Diouf, il a été interpellé par la Tfm, il n'a pu se prononcer: « Je ne pourrais pas me prononcer sur ce dont je n'ai pas d'informations claires. Nous sommes en train de voir cette situation, nous attendons les rapports, par respect pour les Sénégalais, je ne pourrais pas me prononcer ».

Depuis le début de cette pandémie, les erreurs des services du ministère de la Santé se sont répétées. Un manque de rigueur, de concentration, ou de professionnalisme ? On ne le

s a u -

rait jusqu'ici. Tantôt c'est sur la date du communiqué, tantôt c'est sur les chiffres des personnes déclarées positives au covid19, comme ça été le cas ce samedi 16 mai. Dans deux différents communiqués, nous sommes passés de 110 cas à 119.

Il s'y ajoute des décès post mortem. Les familles de ces victimes ne gobent pas la thèse selon laquelle leurs proches sont morts de la maladie. Elles jugent étonnant que personne de leurs maisons ne soit testé ou mis en quarantaine, après qu'un parent a été déclaré mort du coronavirus.

Dans le domaine des transports, une mesure bizarre a été rendue publique ce samedi. Dans les colonnes de L'Observateur, les services de Oumar Youm informent que désormais, les transports en commun peuvent remplir toutes les places assises au lieu de la moitié. Pour ce qui est des taxis et véhicules particuliers, il leur est permis de transporter 4 personnes y compris le chauffeur au lieu de 3 personnes auparavant.

En analysant ces faits, on se pose beaucoup de questions sur la lutte contre la pandémie au Sénégal. Le gouvernement est-il sérieux dans sa démarche ? Sont-ils en train de nous rouler dans la farine ? Ces cas post mortem sont-ils vraiment décédés du coronavirus ? Est-ce que l'ensemble des chiffres sont exacts ? Trop de zones d'ombre sur lesquelles les services de communication du ministère de la Santé, le Comité national de gestion des épidémies devront éclairer la lanterne des Sénégalais. Le peuple mérite au moins cela.

■ **Salif SAKHANOKHO,**
journaliste PressAfrik

Déconfinement en Côte d'Ivoire : Abidjan lève son couvre-feu et rouvre ses "maquis"

La Côte d'Ivoire a allégé les mesures de lutte contre le coronavirus à Abidjan avec notamment la levée du couvre-feu et la réouverture de ses célèbres "maquis" (bars-restaurants populaires) dès ce vendredi 15 mai, selon un communiqué diffusé après la tenue d'un conseil national de sécurité.

Après presque deux mois de restriction, ces mesures étaient très attendues par les opérateurs économiques, notamment les patrons de maquis, gros employeurs qui génèrent une activité considérable, ainsi que par les Abidjanais, réputés pour leur goût de la vie nocturne. La condition de cette réouverture étant le strict respect des gestes barrières, notamment le lavage régulier des mains au savon ou avec

une solution hydroalcoolique, le port du masque et la distanciation physique d'au moins un mètre.

En revanche, les lieux de spectacle, cinémas et boîtes de nuit et autres bars resteront fermés jusqu'au 31 mai dans la capitale économique ivoirienne et sa région, qui comptent plus de cinq millions d'habitants (un cinquième de la population du pays).

Les rassemblements de population sont dorénavant plafonnés à 200 personnes, à condition de respecter les mesures de distanciation physique.

Les établissements d'enseignement, du primaire jusqu'au supérieur, reprendront leurs activités le 25 mai, selon le communiqué.

L'état d'urgence est toutefois maintenu et les frontières restent fermées jusqu'au 31 mai, ainsi que l'isolement de la région d'Abidjan du reste du pays.

Abidjan concentre la quasi-totalité des cas de coronavirus en Côte d'Ivoire - 1 971 cas dans le pays, dont 24 décès ce 15 mai selon l'Université Johns Hopkins. Aucun cas n'a été détecté à l'intérieur du pays depuis le 21 avril. La pandémie continue toutefois de progresser à Abidjan, avec une quarantaine de nouveaux cas recensés chaque jour.

■ Source TV5 Monde



Oumou Traoré, recordwoman de lancer de poids et disque : 15 ans de règne sans partage au plan national

Oumou Traoré a fait gagner son équipe sans apprentissage véritable de la technique de lancer le poids. Selon elle, c'est arrivé en 1990, quand son école, à Djéli-bougou, dans une compétition inter scolaire était sur le point de perdre la concurrence. Elle fut appelée par son maître d'Education physique et sportive, El Habib Touré, actuellement officier de sport dans l'armée. Il lui tient ce langage : "Oumou c'est toi qui peut nous faire gagner maintenant sinon la cause est perdue". Il la prend de côté et lui montre rapidement et brièvement comment Lancer un poids. Du coup, Oumou se présente sur l'air de lancer, se saisit de l'engin (qui pèse 4 kg pour les femmes) et lance. Son jet, au premier essai, va plus loin que toutes ses concurrentes. Les points obtenus font de leur école, la première de la compétition inter scolaire de l'année avec un trophée en guise de récompense. Et c'est parti ! Pourtant, Oumou s'essayait en basket parce qu'elle était dans l'équipe junior de la Com-

mune l puis du Djoliba AC. Le goût de la victoire à la compétition scolaire et toute la joie qu'elle a procuré aussi bien chez le maître d'EPS que chez ses camarades, Oumou sera portée aussi vers l'athlétisme à travers l'épreuve du Lancer de poids. Aux compétitions inter communales où elle fut coachée par l'animateur de la Commune, Abdoulaye Bathily, elle rencontre Garantigui Touré ("j'avais peur d'elle, elle me menaçait souvent") et Sokona Diakité ses aînées devancières dans la discipline. Prise en charge par le maître d'EPS, Oumou va alterner basket et athlétisme. Mais c'est en athlétisme qu'elle va progresser. Elle s'impose dans les différentes compétitions nationales de la Fédération malienne d'athlétisme : championnat national, meeting de San (2è à la première participation), meeting du Kéné Dougou (Sikasso) sous la conduite d'un autre entraîneur Hamadoun Traoré. Elle est sélectionnée en équipe nationale, représente le Mali sur la scène continentale et internationale : championnat d'Afrique d'athlétisme où

j'ai beaucoup appris, en Egypte pour les Jeux africains, championnat du monde en Suède, les Jeux olympiques, les Jeux de la Francophonie Paris, Canada, à Sidney en Australie. "J'ai connu deux clubs, le Djoliba AC et le Stade malien de Bamako. C'est à partir de Sikasso, à mon premier meeting du Kéné Dougou que j'ai gardé le rang de premier au Lancer de poids. Au Disque, j'ai eu des performances et je suis même devenue championne grâce aux encouragements de Sokona Diakité. Jusqu'à l'arrivée des entraîneurs Cubains, j'ai été suivie et encadrée aussi par Alassane Traoré, Dramane Coulibaly. Les Cubains Felix Reina et Santa Cruz sont ensuite arrivés. J'ai réalisé les records au Poids avec 13,97m et au Disque avec 47,67m. Des records non encore battus jusqu'à aujourd'hui. Je suis toujours la championne incontestable de ces épreuves". Du haut de son 1,87m avec au moins 80 kg, Oumou Traoré, la reine du Lancer de Poids et Disque au Mali, conseille aux jeunes de prendre le sport au sérieux. "Le sport nous offre les bonnes relations, la santé", a dit Oumou. "Si c'était à refaire, je ferais encore le sport", a-t-elle conclu.

Oumou Traoré réside à Chicago aux Etats Unis d'Amérique depuis 2005. Agée de plus de 35 ans, elle a une fille unique du nom de Bintou Coulibaly "Touty" qui pratique le basket à l'école Malcom X.

■ Rassemblés par Drissa Tiémoko SANGARE





Bélier (21 mars - 19 avril)

Une personne voudra vous mettre des bâtons dans les roues. Cela créera des situations complexes dans votre activité. Mais cela ne durera pas longtemps puisque vous saurez montrer les crocs et prouver que vous êtes quelqu'un avec qui on devra compter.

Uranus, cette fois-ci aura bonne presse dans votre maison II. Sa présence en Taureau vous amènera à mixer audace et sécurité. Ses bons effets vous porteront chance pour échelonner les échéances, le temps de vous remettre à flot, ce qui ne tardera pas.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les échanges avec vos collègues apportent des ennuis. Il règne une atmosphère de rivalité. Un poste ambitionné peut révéler les intentions d'un collègue ! Du changement dans votre service sème la pagaille tout en vous donnant une opportunité d'évolution !

Il y a peu de frais et vous décidez de faire des économies. Des résolutions sont prises. Vous différez vos achats. La sagesse vous accompagne dans cette journée. Pour l'instant, vous gardez confiance en l'avenir. Les revenus stables vous rassurent.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce au bon positionnement planétaire de Neptune dans votre signe, vous serez face à une occasion unique de vous mettre en avant, et d'augmenter de manière significative vos responsabilités. Vous disposerez d'un énorme potentiel pour y parvenir.

Pour agrémenter la décoration intérieure de votre habitation, vous ne ferez pas les choses à moitié. En effet, ami Gémeaux, vous pourrez vous rendre chez un antiquaire. Vous aurez du goût et un portefeuille bien garni... Que demande le peuple !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Redéfinir vos objectifs professionnels peut vous aider à retrouver la motivation qui vous manque. Pourquoi ne pas repenser aux projets que vous aviez fuis un temps, ou envisager une possible reconversion ? Le choix est large. Jetez-vous à l'eau !

On dirait qu'autour de vous tout est propice à la dépense, pile-poil au moment où vous êtes obligé de faire attention à l'argent qui sort de votre porte-monnaie. Pour éviter les tentations, et bien malgré vous, vous décidez de ne pas faire de shopping.



Lion (22 juillet - 23 août)

Entreprenant et super positif dans votre secteur X, Uranus vous donnera des ailes et maximisera vos chances de réussite, avec en prime, une popularité au top ! Vous foncerez, bien décidé à vous impliquer dans ce que vous ferez pour vous faire apprécier.

Mercure sera votre coach en matière financière. Il favorisera vos rentrées d'argent, mais pas seulement. Il vous indiquera aussi de façon intuitive des astuces de gestion pour optimiser votre budget et des plans peu coûteux sur certains de vos achats.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Un collègue peut vous demander de le remplacer. Votre chance professionnelle commence par un inattendu. La journée favorise une masse d'activités en tout genre. Heureusement, votre énergie est extraordinaire. Vous êtes capable d'abattre beaucoup de travail !

Essayez de refaire une trésorerie. La prudence continue à s'imposer. Vous avez les pieds sur terre. Exceptés des coups de coeur, vous limitez vos dépenses. Elles concernent la décoration et votre mise en beauté. Après tout, vous désirez vous faire plaisir !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si, dans votre travail, vous êtes en litige, vos adversaires, le mot n'est pas trop fort, pourront chercher à vous mettre en défaut. Ami Balance, un conseil : ce ne sera pas le moment de bâcler vos tâches ! Sinon, vous subirez l'effet boomerang...

À cause de finances moins florissantes que prévu, vous perdrez de votre superbe... Vous subirez la fameuse théorie des dominos ! Moins d'argent, plus de tensions... Tensions dans le couple, tensions au travail, tensions avec tout le monde ! La totale...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez joué au bluff avec l'un de vos collègues de bureau, la situation risque de se retourner contre vous. Assumez sans vous voiler la face. Posez cartes sur table en ayant une bonne discussion. On ne peut pas vous en tenir rigueur.

Les astres vous demandent d'être prévoyant avec les dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre de jeter votre argent par les fenêtres. Aujourd'hui, cher natif, vous devez compter votre argent avant de le dépenser, a contrario, toujours les problèmes.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il y aura une certaine pression, d'autant plus que les contretemps s'accumuleront, mais vous ferez preuve d'inventivité et d'une grande capacité à retomber sur vos pattes. Ce dont vous devrez vous méfier sera de l'attitude peu conciliante de certains.

Les aspects planétaires vous aideront à mettre en avant votre sens de la débrouillardise pour stabiliser vos finances. Une fois vos besoins ciblés, vous mettrez le holà sur des dépenses inutiles, sans pour autant vous interdire une petite folie.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Gagner plus vous attire. Vos compétences sont peu exploitées et cela vous irrite ! Vous multipliez les démarches pour avoir un meilleur salaire. Faites-les en vérifiant les détails. Un piège pourrait se cacher dans une proposition de travail.

Il est essentiel de garder des économies. Les frais sont importants. Vous devez faire attention aux dépenses inutiles. Un coup de coeur reste possible pour des articles de voyage. Comparez tout de même les tarifs ! Ne craquez pas sur le plus cher.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez un nouveau cahier des charges à respecter avec un rôle mieux défini qu'à l'accoutumée à jouer... Ami Verseau, profitez-en pour vous spécialiser. Ami Verseau, votre réussite actuelle parle en votre faveur. C'est le moment où jamais...

Dans le sillage de vos finances, de nouvelles pistes se dessineront. Jupiter vous tirera l'oreille si votre budget s'éparpille aux quatre vents. De son côté, Saturne vous réclamera encore plus d'économies. Elles permettront de dénouer certaines situations.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous brillez par vos bonnes idées, on apprécie votre savoir-faire et vos compétences, malgré cela, vous n'êtes pas suffisamment satisfait, des doutes sont toujours présents. Heureusement, parmi vos collègues vous trouvez du soutien, c'est réconfortant.

Vous comptez sur un remboursement pour renflouer vos finances et rééquilibrer la balance. Ce n'est pas dit que cette somme arrive sur votre compte aujourd'hui, par contre une nouvelle vous donne bon espoir. Ouf ! Vous voilà soulagé.

Promo Box Wifi 4G

Malitel
Proche de vous



Jusqu'à 32 appareils
connectés en simultané

15 Go
offerts

-50%
sur les frais de
la Box



Jusqu' au 31 mai 2020

De l' Internet très haut débit à domicile à partir de **9 500 FCFA/mois**
avec des forfaits allant **jusqu'à 100 Go***

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official